

« IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ÉTOILES... »

Guillaume Apollinaire

1. Humanifeste du Parti communiste français à l'aube du siècle qui vient

2. Nous voulons changer le monde ! Et la chose ne peut plus attendre. Les apprentis sorciers du
3. capitalisme ne parviennent plus à faire face à leur propre crise et les prétendues solutions
4. qu'ils mettent en œuvre revêtent un caractère de plus en plus brutal et autoritaire. Nous voulons
5. vivre à pleins poumons, quand la violence de la société nous poursuit un peu partout jusqu'à
6. l'asphyxie.
7. Un choix radical est devenu inévitable : suivre la pente de la compétition sauvage et de la bar-
8. barie ; ou bifurquer sur le chemin du partage, de la démocratie et de l'humain. Quelle humanité
9. voulons-nous être ?
10. Notre parti pris est celui de l'émancipation humaine, celui de l'épanouissement de chacune et
11. de chacun, celui du droit au bonheur. Cela nous conduit à promouvoir l'égalité de chaque
12. être humain, quelle que soit l'étoile sous laquelle il est né, quel que soit son genre, quelle que
13. soit la couleur de sa peau, quelle que soit sa religion s'il en a une, quelle que soit son orientation
14. sexuelle...
15. C'est ce qui donne sens à notre projet de société et à la manière dont nous voulons le faire
16. avancer : avec toutes et tous. Cela n'est pas compatible avec l'austérité dévastatrice qui est la
17. cause et la conséquence de la crise profonde du système lui-même. Cela n'est pas compatible
18. avec les plans du capitalisme, qui bâtit une société de la concurrence de tous contre tous, où se
19. déchaînent les pulsions de domination et de haine.
20. Le capitalisme a atteint un stade sans précédent historique de sa crise. Le xxie siècle peut être
21. celui de son dépassement. C'est un immense défi. Nous pensons possible de le relever.
22. Nous, communistes de France, lançons un appel au peuple de notre pays, aux peuples d'Europe
23. et du monde. Allons-nous laisser écrire la suite de l'histoire par la main de celles et ceux qui
24. nous ont menés au désastre ? Aucun des obstacles qu'ils dressent n'est insurmontable. Face aux
25. urgences comme face aux grands enjeux, ne laissons pas notre destin se décider sans nous, au
26. gré des humeurs du marché. Ensemble, soyons actrices et acteurs, décideurs et décideuses de
27. l'avenir de l'humanité.

28. 1 FACE À LA CRISE, LE CHOIX RADICAL DE L'HUMAIN

29. 1 - Nous voulons un nouveau monde

30. Il y a un nouveau monde à gagner. Un nouveau monde pour l'humanité. C'est cette conviction renouve-
31. lée qui nous rassemble. En quelques décennies, nous avons changé d'époque. Certains s'entêteront à
32. vouloir classer notre rêve au chapitre des illusions. Ils ne veulent pas voir qu'une puissante aspiration au
33. changement travaille l'humanité en son cœur.

34. Prendre confiance

35. En proie à la crise majeure qu'il a provoquée, le capitalisme n'en finit pas de convulser, épuisant la pla-
36. nète et étouffant l'humanité. C'est pourquoi ses promoteurs sont à son chevet pour essayer de le sauver,
37. en même temps que leurs immenses privilèges acquis contre l'intérêt de l'immense majorité.

38. D'un côté, beaucoup a déjà changé, par la mise en cause de la domination occidentale et l'émergence d'un monde beaucoup plus contradictoire, par les bouleversements des modes de vie et de production liés à la révolution numérique et informationnelle, ou par l'essor de la prise de conscience écologique... D'un autre côté, rien ne change vraiment ; tout est capté, puis digéré, pour alimenter la même fuite éperdue vers nulle part.

43. Dans leurs vies quotidiennes, des millions de femmes et d'hommes n'en peuvent plus. Dans notre pays, le chômage de masse continue de gagner du terrain, la précarité devient la norme particulièrement pour les femmes et les jeunes salarié-e-s, de plus en plus de retraité-e-s sont en butte à la pauvreté, trop d'étudiant-e-s s'endettent et cherchent des petits boulots pour financer leur formation, la santé devient un produit de luxe, les quartiers populaires concentrent tous les effets de la crise, le travail est de plus en plus vécu comme un traumatisme, la vie est de plus en plus chère, les minima sociaux ne suffisent pas à boucler les fins de mois, la violence monte dans toute la société... Tout cela alimente le sentiment d'impuissance savamment distillé dans les consciences.

51. Mais rien n'est écrit d'avance : le destin de l'humanité est entre ses propres mains. Il est temps, de par le monde, que les citoyennes et les citoyens reprennent confiance en leur pouvoir.

53. **L'issue : rompre avec le capitalisme**

54. Rompre avec le capitalisme en le dépassant est une urgente nécessité. La brutalité avec laquelle la crise est en train de précipiter l'humanité vers des abîmes exige la mise en œuvre de solutions nouvelles qui s'attaquent aux causes réelles. La domination insensée des forces de l'argent doit être renversée pour laisser place à un mode de développement humain durable.

58. A celles et ceux qui parlent de moraliser le capitalisme pour mieux le conserver, nous disons que l'entreprise est vaine et que la manœuvre ne prend pas. L'argent n'a pas de conscience. Le capitalisme est incapable d'offrir une autre perspective que l'asservissement de l'immense majorité des êtres humains.

61. A celles et ceux qui en appellent à la mesure et proposent de réguler le capitalisme, nous disons que c'est un objectif illusoire. Sans la volonté de prendre le pouvoir aux marchés financiers et aux grands possédants, l'expérience a montré qu'il n'y a aucun résultat signifiant. Il y a une contradiction de plus en plus insoutenable entre le capitalisme et le progrès social, entre le capitalisme et la démocratie, entre le capitalisme et le développement culturel, entre le capitalisme et l'écologie.

66. C'est pourquoi nous parlons de révolution. Une révolution citoyenne, pacifique, démocratique, et non pas la prise de pouvoir d'une minorité. Un processus de changement crédible et ambitieux, visant à transformer les logiques du système.

69. **2 - De la crise du capitalisme à la crise de civilisation**

70. La crise, avec ses accalmies et ses soubresauts, les peuples du monde la subissent depuis plus de trente ans. Chaque jour s'approfondissent ses dégâts, jusqu'à remettre en cause les fondements de la civilisation.

73. **La crise financière provoque l'explosion sociale et économique**

74. En 2007, s'est déclenchée la plus grave crise financière depuis l'entre-deux-guerres, suivie deux ans plus tard, de la première récession mondiale depuis 1945.

76. Les véritables causes de cette crise majeure se trouvent dans la domination des forces de la finance. Les exigences de rentabilité des capitaux écrasent l'économie réelle et imposent au monde du travail de multiples et insupportables saignées.

79. Au cœur des emballements actuels, se trouve un antagonisme fondamental : le capital utilise les immenses possibilités de la révolution numérique et informationnelle pour nourrir son obsession de faire de l'argent pour l'argent. Cela entraîne un chômage de plus en plus massif, ainsi que l'accroissement des revenus du capital au détriment des revenus du travail. Résultat : la productivité augmente mais pas les débouchés. Cette situation conduit inexorablement au développement d'une concurrence de plus en plus déchaînée, d'une exploitation des salarié-e-s de plus en plus forcenée.

85. Ce développement spasmodique s'est construit pendant plusieurs décennies sur le surendettement généralisé... qui a fini par exploser avec la crise des subprimes aux Etats-Unis. Les forces de la finance se sont alors plus que jamais comportées comme une nuée de criquets. Pour éviter l'embrasement, de gigantesques liquidités ont été déversées par les pouvoirs publics et englouties dans la même logique. Ce sont les peuples qui en ont payé le prix par le recul continu des droits sociaux, des services publics et du pouvoir d'achat : de quoi accentuer encore l'endettement, la faiblesse de la croissance et la relance de la spéculation ravageuse. Une spirale infernale.

92. Ces enchaînements font particulièrement sentir leurs conséquences en Europe, au point de menacer la reprise mondiale. En Grèce, il a été imposé au peuple une injustifiable cure d'austérité, plongeant dans la misère et l'incertitude une large part de la population. Partout, la réduction drastique des dépenses publiques a été mise à l'ordre du jour pour nourrir plus encore le monstre insatiable de la finance.

96. La fameuse « crise de la dette » provient surtout de l'insuffisance des recettes publiques et sociales, du coût des intérêts versés aux banques sur les marchés financiers, de leur sauvetage et plus encore de l'appauvrissement généralisé de nos sociétés, vampirisées par les forces de la finance. Et le comble, c'est que cette spirale du déclin est utilisée par celles et ceux qui la causent pour culpabiliser les salarié-e-s et les populations, justifier les privatisations.

101. Avec l'appui d'une pensée technocratique autoritaire, les peuples européens ont été sommés de se

102. soumettre et d'abandonner toujours plus de leur souveraineté. Les forces financières et leurs relais
103. ont défendu bec et ongles l'interdiction faite à la Banque centrale européenne de créer de la monnaie,
104. afin de se servir de l'euro pour sécuriser leurs créances. Ainsi, au lieu d'alléger le poids des dettes des
105. Etats et d'engager des réponses publiques face à la situation, ce sont donc les banques, sans cesse
106. renflouées, qui sont encouragées à poursuivre leur œuvre sans rien changer. Et la crise se poursuit...

107. Ailleurs, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale se font les instruments de la domination
108. absolue des marchés financiers et s'attachent à leur faire place nette en conditionnant chacune de leurs
109. interventions à des régressions sociales.

110. Dans les pays émergents, où l'industrialisation demeure toujours dominée par les multinationales, la
111. croissance s'est réalisée à marche forcée. Provoquant un exode rural massif, elle s'est souvent construite
112. sur la base de conditions de travail dignes de celles qu'avaient pu connaître les ouvriers européens du
113. XIX^e siècle. Dans de nombreuses régions du globe, la misère a continué d'être le lot commun tandis que
114. s'implantaient des paradis touristiques réservés à une minorité. D'immenses vagues d'expropriation des
115. peuples de leurs terres et de leurs droits se sont produites.

116. L'ensemble de ces profonds bouleversements s'est opéré sur la base d'une mise en concurrence exacerbée,
117. d'un gaspillage d'outils et de savoir-faire incroyable, et d'inégalités insupportables.

118. **Une crise écologique croissante**

119. La crise économique et sociale se mêle à une crise écologique croissante. Car la course effrénée au
120. profit se nourrit également sans vergogne de la spoliation permanente des ressources naturelles. La
121. pollution des océans, des rivières et fleuves provoque une disparition de la flore et de la faune aqua-
122. tique ; l'exploitation sans retenue des forêts conduit à leur disparition ; l'agriculture intensive entraîne
123. l'appauvrissement des terres et des sous-sols tandis que la biodiversité s'effondre et que des espèces
124. comme les insectes pollinisateurs disparaissent... Même habillé de vert le capitalisme se moque de la
125. planète : les lobbies de la climato-économie libérale se repaissent allègrement des catastrophes écolo-
126. giques, en faisant du profit sur les exigences de développement durable.

127. Le réchauffement climatique tient une place de premier rang dans l'ordre des défis à surmonter : les
128. tempêtes et les inondations sont le pendant de la sécheresse et de la désertification. Quant à la fonte de
129. la banquise et des glaciers, elle engendre l'élévation du niveau des mers créant par millions une nouvelle
130. catégorie d'êtres humains : les réfugiés climatiques... La réduction des énergies carbonées à l'origine
131. des gaz à effets de serre est donc une absolue nécessité planétaire. Comment accepter, de Copenhague
132. au sommet de la terre de Rio, que des décisions de cette importance aient pu être remises en cause
133. pour satisfaire des intérêts financiers ?

134. Enfin, le respect des ressources en eau et leur partage nécessitent une prise de conscience plus vigou-
135. reuse encore, tant les besoins sont criants. Et l'heure est à un autre modèle d'agriculture, protégé de la
136. spéculation, soucieux de la santé publique et de la lutte contre la faim. Or, malgré les alertes de la FAO,
137. on a continué à développer des cultures qui privent une partie de la population mondiale de denrées
138. de première nécessité. Les images insupportables d'enfants se nourrissant de galettes de boue, tandis
139. que les spéculateurs continuaient impunément leurs basses œuvres sont restées gravées dans nos
140. mémoires. Pouvons-nous accepter d'être réduits à l'impuissance ?

141. **La démocratie réduite à un théâtre d'ombres**

142. Devant la pression du pouvoir considérable acquis par les marchés financiers, nous sommes entrés
143. dans un cycle de régression démocratique. La capacité d'intervention des peuples a été rognée en
144. permanence jusqu'à être cantonnée à la marge des grandes orientations qui régissent les sociétés,
145. tandis que la puissance publique a été de plus en plus accaparée au service des marchés financiers.
146. A tous les niveaux a été organisé le dessaisissement progressif des citoyennes et des citoyens de leur
147. pouvoir. On est passé de l'Etat-providence à l'Etat de marché. Pour donner le change, on a ainsi inventé
148. le concept particulièrement pervers de gouvernance, véhiculant l'idée que la conduite politique pouvait
149. se contenter de compétences. Par une série de coups d'Etat déguisés, une petite oligarchie, relayée par
150. ses innombrables lobbies, a pris le pouvoir de façon insidieuse, maintenant les apparences de la dé-
151. mocratie. Ainsi, plus les changements nécessaires paraissent immenses, moins l'action politique paraît
152. être porteuse de solutions.

153. **Des crises internationales à répétition**

154. Depuis le bouleversement géopolitique lié à la chute du mur et à la mondialisation capitaliste, des crises
155. internationales majeures s'enchaînent dans un monde présenté comme irrémédiablement instable et
156. dangereux. Les réponses militaires et les stratégies de puissance seraient, nous dit-on, les seules pos-
157. sibles. Les dépenses liées à la guerre pèsent lourd dans les budgets publics.

158. En Irak, en Afghanistan, en Libye, en Afrique... des logiques de guerre, au nom de prétendues valeurs
159. occidentales, n'ont cessé d'exacerber les tensions, d'étendre les instabilités, d'aggraver les crises. Cette
160. escalade sans issue, dans le mépris des droits des peuples et l'instrumentalisation de l'ONU, est le fruit
161. d'un néo-impérialisme dont la volonté de prédation est à l'œuvre partout où des intérêts stratégiques
162. sont en jeu.

163. Les tensions et les violences qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, dans sa complexité, s'enracinent
164. en particulier là où le sentiment existe que la politique des Etats-Unis, des pays de l'Union européenne,
165. de l'OTAN... bafoue la dignité, la souveraineté des peuples.

166. Le non-respect des droits de la Palestine, la succession de guerres, le soutien à des dictatures, les politiques

FENÊTRE 1

LA CRISE ET SON ISSUE EN QUESTION

La crise, dans toutes ses dimensions, est dans toutes les têtes. Comment l'analyser et cerner ses contours ?

Quelles contradictions provoque-t-elle au sein du système ?

Quelles luttes se développent et quelles luttes développer ?

Quelles sont les issues ?

Quelles brèches ouvrir dans l'austérité ?

Plus elle est comprise et interprétée, plus les solutions se dessinent et plus l'espoir pourra gagner du terrain.

167. néolibérales imposées par le FMI et l'Union européenne... Tout cela n'a cessé d'alimenter un rejet profond
168. de la domination occidentale et de fournir des motifs de révolte et de mobilisation populaires puissantes.

169. L'humanité en panne de sens

170. La conjugaison de ces crises finit par plonger l'humanité dans une véritable crise de civilisation. Une
171. crise du sens et de l'imaginaire. Une crise existentielle qui interroge les rapports entre les êtres humains
172. et leurs rapports à la nature.

173. Le capitalisme est venu exacerber toutes les dominations existantes, à commencer par le patriarcat.
174. Prospérant sur la concurrence et la peur de l'autre, il a sapé les fondements du vivre ensemble. Les
175. savoirs et leur diffusion ont été placés au service de la rentabilité financière, et les êtres humains empê-
176. chés d'acquérir une maîtrise critique des connaissances et une culture commune. La marchandisation
177. de tout jusqu'au corps humain, la guerre de tous contre tous et l'explosion des inégalités, la domesti-
178. cation de la culture et de l'éducation se sont abattues sur les peuples. Les grandes puissances se sont
179. attelées à fournir des motifs de justification à leurs guerres néo-coloniales.

180. Dans une humanité déboussolée, les résistances à cet ordre mondial insupportable se sont exprimées
181. de façon contradictoire. La théorie du choc des civilisations, mise en pratique par des responsables
182. politiques peu scrupuleux, pour servir les intérêts de leur cause, a fait grandir des affrontements dan-
183. gereux et sans issue à l'échelle planétaire. Le terrorisme, qui pousse sur le terreau de la domination des
184. peuples, est devenu le nouvel ennemi public.

185. Dans ce contexte, le peu de prix accordé aux vies humaines constitue un traumatisme sérieux. L'hu-
186. manité se cherche. Elle ne trouvera réponse à ses questions que dans la quête commune de sens, que
187. dans la mise en œuvre d'un projet commun, que dans la fin des logiques de puissance et de prédation.

3 - Un nouvel âge de la lutte des classes dans une humanité fragmentée

188. Au cœur de ces difficultés les résistances et la créativité des hommes et des femmes peuvent ouvrir
189. de nouveaux horizons. C'est ainsi que pourra se reconstruire une civilisation nouvelle de femmes et
190. d'hommes, riches d'influences culturelles différentes, mais fondamentalement libres, égaux et associés.

192. Pour une nouvelle conscience de classe

193. La lutte des classes avait disparu. C'était une vue de l'esprit, un fantôme du passé que quelques indivi-
194. dus inadaptés aux exigences de la modernité cherchaient à réveiller. Chacun était seul responsable de la
195. situation dans laquelle il se trouvait. Voilà le discours hypnotisant qui nous a été servi des années durant.
196. Et pourtant, jamais il n'y a eu de pause dans cet affrontement.

197. La crise a commencé à faire tomber le masque, de par la violence de la tentative d'écrasement que
198. mène la classe dominante. Nous avons vu défiler les marchés financiers et leur course à la compétiti-
199. vité, les actionnaires et leurs dividendes, les banquiers et leurs escroqueries, les grands patrons et leur
200. héroïsme... Nous avons entendu que « la guerre des classes existe » et que c'est leur classe, « celle des
201. riches » qui est en train de la gagner.

202. Pour que l'immense majorité, les « 99 % », puisse faire valoir ses droits au changement, nous voulons
203. qu'émerge une nouvelle conscience de classe, qui rassemblerait le monde du travail et de la création.
204. Il est grand temps que se retrouvent tous ceux et celles, épris de justice, de paix et d'humanité, dont
205. l'intérêt est d'unir leurs énergies pour ne plus laisser quelques profiteurs décider à leur place. Il faut
206. pour cela faire grandir une alternative commune. Nous bataillons pour faire échec à la division du
207. salariat, et à la division sexuée du travail qui se fait au détriment des femmes. Ainsi, nous combattons
208. le fameux concept de « classe moyenne », modelé pour faire croire à toute une partie de la population
209. qu'elle pourra s'en sortir mieux que les autres parce qu'elle le vaut bien. De même nous ne laisserons
210. pas s'installer plus avant le terme pernicieux d'assistantat pour décrire le devoir qu'a la société de relever
211. celles et ceux qui sont dans la difficulté et de les accompagner.

212. Des femmes et des hommes décidés à gagner

213. Profiteurs contre producteurs. Finance contre travail. Comment peut-on dans ce contexte, appeler à
214. partager les efforts et proposer le match nul ? Les appels du gouvernement français à rechercher un
215. « compromis historique » entre le patronat et les syndicats pour un « choc de compétitivité » sont inac-
216. ceptables. Il s'agit d'une nouvelle tentative de « baisser le coût du travail », d'accentuer l'individualisa-
217. tion de la relation de travail, et d'imposer la flexibilité. Cette offensive n'a d'autre but que d'asservir plus
218. encore les salarié-e-s, comme si les régressions de ces dernières années n'avaient pas suffi. Le patronat
219. a fait le choix de la désindustrialisation, de la spéculation, de l'abandon de la recherche-développement
220. et de la formation, de la mise en concurrence des salarié-e-s entre eux par le chômage et la précarité...
221. Il voudrait encore doubler la facture. S'il faut un choc, c'est pour baisser le coût du capital et non la
222. rémunération du travail ; c'est pour baisser les charges financières et non pas les cotisations sociales ;
223. c'est pour en finir avec la précarisation et non pas pour l'augmenter ! Voilà les issues à la crise !

224. Face aux offensives brutales d'actionnaires insatiables, les salarié-e-s, avec leurs organisations, ont
225. cherché à établir des résistances solides. Dénonçant le mépris et l'incohérence, ils ont mis sur la table
226. des projets alternatifs crédibles. Malgré les atteintes au droit de grève, malgré la criminalisation de l'ac-
227. tion syndicale, malgré les chantages, malgré l'abandon des pouvoirs publics, des luttes ont grandi, dont
228. certaines ont pu ouvrir des brèches. Ces hommes et ces femmes, atteints dans leur dignité, défenseurs
229. d'eux-mêmes autant que de l'intérêt général bafoué, tiennent tête aux puissants. Parmi eux, il y a ces
230. ouvrières et ces ouvriers que les médias ont longtemps ignoré, caricaturé et dont ils ont même décrété
231. la disparition. C'est de leur côté que se trouvent les solutions.

4 = L'ouverture de nouveaux champs du possible

300.

301. **Quand les peuples se mettent en mouvement**

302. Partout dans le monde, des mouvements populaires se développent qui en attestent : l'humanité
303. cherche des issues. En effet, comment ne pas trouver dans le mouvement d'occupation de Wall Street,
304. le temple du capitalisme mondialisé, le signe éloquent d'un système en perte de légitimité ?

305. Dans les pays d'Europe, les peuples résistent et manifestent leur profond rejet de l'austérité. Des forces
306. politiques comme Syriza, en Grèce, opposées aux orientations européennes, commencent à gagner une
307. place politique nouvelle. Sans oublier les « Indignés », qui portent une forte contestation du système, et
308. bien souvent de la politique en tant que telle.

309. En Amérique latine, dans la diversité des histoires nationales, des forces politiques ont été portées au
310. pouvoir pour s'opposer au pillage impérialiste de leurs richesses et de leur travail, pour fonder de nou-
311. velles coopérations et solidarités, y compris avec Cuba, victime d'un blocus inacceptable. Il s'y mène
312. des politiques nouvelles où l'on cherche des façons de rendre au peuple les droits qui sont les siens.
313. Ces expériences nous intéressent, elles nourrissent nos espoirs, elles participent à rendre partout le
314. changement possible. Nous en sommes pleinement solidaires.

315. Le Printemps arabe, s'il a débouché sur des situations contrastées, ne saurait être interprété autrement
316. que comme une éruption trop longtemps contenue d'aspirations profondes à des bouleversements dans
317. la vie quotidienne et dans la vie démocratique des peuples. Le monde arabe n'en pouvait plus de cette
318. domination néo-coloniale dont la misère, la famine et la privation de libertés étaient le prix. Au cœur de
319. ces mouvements, les aspirations démocratiques et progressistes doivent prendre le dessus.

320. Dans notre pays, enfin, se lèvent dans de nombreux champs de la société des mouvements de lutte qui
321. portent des revendications et des propositions concrètes. C'est de là que naîtra le changement.

322. Nous souhaitons que se libèrent toutes ces forces qui veulent transformer nos sociétés, et celles qui ne
323. trouvent pas encore à se manifester. Si elles sont encore éparées, s'il leur manque un projet commun,
324. elles sont porteuses d'un souffle nouveau dont le monde a besoin.

325. **Quand le progrès sert l'humanité**

326. La révolution numérique et informationnelle bouleverse déjà les modes de production et d'échanges,
327. comme les modes de vie. Elle prolonge l'intelligence humaine et change son rapport au monde, alors
328. que jusqu'ici les outils, puis les machines de la révolution industrielle, avaient permis simplement de
329. « prolonger la main », en instituant une séparation multi-séculaire entre celles et ceux qui décident et
330. celles et ceux qui exécutent. Les systèmes automatiques de traitement, de stockage et de transmission
331. de l'information sont autant d'avancées ouvrant des possibilités inédites que le capital s'efforce de
332. confisquer, avec les gains de productivité qu'elles génèrent. Pourtant, elles portent en elles la possibilité
333. d'une autre civilisation, fondée sur la mise en commun et la coopération plutôt que sur la marchand-
334. sation du monde.

335. En tous domaines, les progrès considérables de la connaissance et des savoirs, accompagnés de pro-
336. grès techniques et technologiques incessants, couplés à cette révolution sont une chance pour l'humani-
337. té. L'organisation du travail, sa conception et sa place dans la vie des êtres humains pourraient en être
338. complètement changées.

339. Contrairement au projet d'une « économie de la connaissance » qui capte la recherche au service de
340. la rentabilité et vise la refondation de la formation au service de la division du salariat, nous voulons
341. nous appuyer sur la place croissante des savoirs dans la société pour construire une culture commune
342. émancipatrice. Déjà, la place croissante des savoirs dans le travail, dans le débat démocratique et dans
343. la vie quotidienne est à l'origine d'aspirations nouvelles.

344. Sous la crise du capitalisme émergent déjà les prémises d'une troisième révolution industrielle avec
345. l'impression 3D, les machines auto-répliquatives libres, l'open source hardware, les mouvements hackers
346. et maker. Ainsi se créent et se développent des lieux de conception et de proximité en réseau, ouverts
347. et gratuits, où l'on partage savoir et savoir-faire, où l'on crée plutôt qu'on ne consomme, où l'on expéri-
348. mente et apprend collectivement, où le producteur n'est plus dépossédé de sa création, tels les Fab Lab,
349. qui sont les moteurs de ce mouvement.

350. Toutes ces avancées portent en elles des possibilités de mise en commun, de partage et de coopération
351. inédites.

352. **5 = Un projet de société fondé sur l'humain**

353. Alors, quel projet ? Cette question, nous ne souhaitons pas y répondre seuls. Nous voulons la poser
354. en grand à la société. Nous voulons interroger les hommes et les femmes, pour donner de l'espace
355. et de l'écho à leurs aspirations. Ouvrons grand les vannes : « Et vous, quels changements de société
356. voulez-vous ? » Voilà la grande campagne d'échanges citoyens que nous souhaitons lancer dans tout le
357. pays et au-delà.

358. Nous ne saurions nous engager dans une telle initiative sans décrire nous-mêmes le projet de société
359. que nous portons. Nous ne le concevons pas comme un modèle prêt-à-porter, mais une contribution
360. forte dans la quête de l'humanité.

361. Rien de tout cela ne tombe du ciel. A la suite des Lumières et de la Révolution française, il y a les anti-
362. cipations fondamentales issues de Marx, et des penseurs du socialisme, avec une mention particulière
363. dans notre pays pour la contribution de Jean Jaurès, qui fonda ce journal au nom si emblématique :

364. l'Humanité. Il y a ensuite les enseignements que nous avons tirés des échecs et de l'effondrement des
365. premières tentatives de rupture avec le capitalisme du xx^e siècle : sans démocratie, respect des libertés
366. et des droits de l'homme particulièrement, il ne saurait y avoir d'émancipation humaine. Il y a encore les
367. avancées produites par les communistes depuis un certain nombre d'années pour définir d'autres lo-
368. giques à mettre en œuvre. Il y a enfin tout ce qui se cherche et s'invente dans les luttes et le mouvement
369. des idées pour faire grandir l'alternative.

370. Notre projet se nourrit de tout cela. Il est en construction permanente. Un projet alternatif au capitalisme
371. et à toutes les formes de domination doit permettre la convergence des pensées qui leur résistent :
372. celles qui prennent le contre-pied des politiques libérales sur le plan social et économique, celles qui
373. renouvellent l'exigence écologique, celles qui vont puiser dans les aspirations libertaires et l'humanisme,
374. celles du féminisme, celles de la République face à sa décrépitude avancée, celle de l'altermondia-
375. lisme... Il doit également se forger dans la vie, comme une réponse aux contradictions dans lesquelles
376. les femmes et les hommes se débattent. C'est ce que nous nommons communisme : l'incessant mou-
377. vement démocratique d'appropriation citoyenne du monde et de partage des avoirs, des savoirs et des
378. pouvoirs qui enverra peu à peu aux oubliettes l'ancien régime du capitalisme et fera grandir l'humain
379. dans l'humanité.

380. La démocratie comme mode de vie

381. La démocratie doit être au cœur du vivre ensemble, par la reconnaissance d'une souveraineté populaire
382. pleine et entière comme étant seule légitime. Aucun pouvoir, fut-il éclairé ou savant, ne saurait s'affran-
383. chir du peuple et gouverner sans lui. Nous proposons de démocratiser tous les espaces de la société, en
384. recherchant partout à pousser les feux de l'intervention citoyenne et de la co-élaboration.

385. ★ Nous voulons une nouvelle République, où l'exercice de la démocratie ne consistera pas à abdiquer
386. son pouvoir de citoyenne ou de citoyen. Dans toutes les institutions, nous voulons rompre avec le pré-
387. sidentialisme, en finir avec le cumul des mandats en nombre et en durée, favoriser la délibération et
388. l'exercice collectif des responsabilités, promouvoir la proportionnelle comme mode de scrutin à toutes
389. les élections locales et nationales, trouver les voies d'une parité effective, ouvrir un droit d'initiative lé-
390. gislative populaire et un droit de saisine des institutions. Nous proposons également, pour faire vivre la
391. démocratie et lutter contre la professionnalisation de la politique, la création d'un statut de l'élu-e.

392. Au sein de cette République, nous voulons une vraie démocratie locale, dont les communes doivent être
393. le cœur battant. Elles devront y développer l'esprit coopératif à chaque fois que nécessaire en faisant
394. respecter l'esprit décentralisateur et la souveraineté populaire. Nous sommes pour une citoyenneté de
395. résidence et nous défendons le droit de vote des étrangers vivant dans notre pays.

396. Pour prendre le pouvoir, il faut comprendre le monde. Notre exigence de démocratie rend nécessaire
397. l'accès de toutes et tous aux savoirs.

398. Nous proposons une véritable démocratie économique et sociale, qui instaurera l'exercice de nouveaux
399. pouvoirs pour les salarié-e-s dans les entreprises et transformera les structures juridiques qui fondent
400. aujourd'hui la propriété du capital et son pouvoir absolu, en s'appuyant sur des formes diverses de
401. propriété publique et sociale. La citoyenneté ne doit pas s'arrêter à la porte des lieux de travail. Sans
402. attendre, nous voulons que les salarié-e-s et leurs représentant-e-s disposent de droits et pouvoirs d'in-
403. tervention sur les choix qui président à l'organisation du travail, aux investissements, aux stratégies des
404. entreprises et à leur financement. Nous voulons permettre aux organisations syndicales de tenir la place
405. essentielle qui leur revient dans la démocratie sociale. Il en est de même pour les élus locaux et les élues
406. locales, de par leur rôle décisif dans l'aménagement du territoire.

407. Nous proposons une administration démocratisée des services publics et leur expansion coopérative
408. jusqu'à la gestion des biens communs de l'humanité. Nous voulons libérer des griffes du marché l'eau,
409. l'énergie, et plus largement des secteurs essentiels à la vie de l'humanité, y compris la monnaie... Nous
410. voulons ouvrir des droits garantis par des services publics dans les domaines du logement, de l'informa-
411. tion, de la communication, des transports, de la santé, ou du crédit. Nous voulons développer la gratuité
412. de ceux qui sont essentiels à la vie de chacune et chacun.

413. ★ La fuite en avant libérale opérée par l'Union européenne n'a cessé de s'exacerber, au point de la plon-
414. ger dans une crise existentielle qui appelle des transformations fondamentales. Ainsi, la finalité même
415. de la construction européenne doit être redéfinie. L'Europe doit devenir un grand projet humain, capable
416. de peser pour un monde de coopération. A l'opposé des forces nationalistes qui opposent entre eux des
417. peuples qui souffrent du même mal, nous voulons refonder la construction européenne pour bâtir une
418. Europe des peuples, dont le but sera le progrès humain, social et écologique, et non plus la concurrence
419. acharnée et la grande compétition des humains. Aussi, sa première ambition devra être de s'émanciper
420. des marchés financiers. Par la coopération, elle devra permettre de mobiliser démocratiquement tous
421. les atouts disponibles au service de la promotion des capacités humaines et d'assurer la gestion solidaire
422. des biens communs.

423. Parmi les changements majeurs, il est urgent de mettre fin à l'indépendance de la Banque centrale
424. européenne, qui doit être placée sous contrôle démocratique et citoyen. Elle devra être enfin autorisée
425. à battre monnaie pour financer les dépenses publiques et les investissements s'inscrivant dans les
426. nouvelles priorités, aux conditions les plus favorables et dans une logique de long terme et contribuer
427. à un essor concerté des services publics. Elle devra également favoriser la réduction des inégalités de
428. développement entre pays membres. Parallèlement, un audit citoyen de la dette devra permettre aux
429. Etats de se libérer des charges illégitimes que les financiers veulent leur extorquer.

430. Nous voulons repenser la démocratie européenne. La gestion commune des biens, intérêts et projets
431. communs doit résulter de choix souverains, faits en pleine connaissance de cause après information
432. et consultation des citoyennes et des citoyens. Il faut donc créer les conditions - politiques, institution-

433. nelles, culturelles - favorisant leur implication dans l'élaboration des politiques européennes, le contrôle
434. de leur mise en œuvre et l'évaluation de leurs effets. L'Europe refondée ne saurait altérer la souveraineté
435. populaire ou nier les nations qui la composent, mais doit s'imposer le devoir de pousser les feux de la
436. démocratie représentative, participative et citoyenne.

437. Enfin, ses principes doivent respecter ceux de la Charte des Nations unies. Elle devra se montrer exem-
438. plaire dans l'engagement solidaire et responsable face aux enjeux vitaux de notre temps : environne-
439. ment, paix, développement... Il lui faudra ainsi rechercher tous azimuts des partenaires pour coopérer
440. à la transformation du monde.

441. ★ Nous voulons un monde de paix, de partage et de solidarités. La paix ne saurait être garantie que
442. par la justice, le respect du droit et de la souveraineté des peuples. C'est ce qui fonde notre soutien à
443. la lutte légitime des peuples de Palestine, du Kurdistan, du Sahara occidental en particulier. Nous nous
444. opposons à l'impérialisme et à ses guerres. Partout, les relations entre les peuples doivent se bâtir sur
445. les coopérations et la sécurité, dans la quête d'un nouvel ordre mondial. Face aux nouveaux enjeux de
446. la sécurité internationale, comme face à la gravité de la situation, en particulier au Moyen-Orient, il est
447. urgent de mettre à l'ordre du jour, avec l'exigence du règlement politique des conflits, le désarmement
448. multilatéral, en matière nucléaire et bien au-delà.

449. C'est sur cette base, de solidarité et de responsabilité collective, que nous proposons de refonder les ins-
450. titutions internationales, d'agir pour sortir de l'OTAN et la dissoudre. Nous sommes également convain-
451. cus qu'il faut en finir avec les orientations des institutions financières internationales telles le FMI et la
452. Banque mondiale, qui conditionnent toute forme d'aide à nombre de pays du Sud, et même aujourd'hui
453. d'Europe, aux politiques néo-libérales d'austérité et de régression sociale. Une véritable révolution mo-
454. nétaire doit voir le jour pour mettre fin à la domination du dollar, pour mettre en œuvre progressivement
455. une monnaie commune mondiale visant à répondre aux besoins de coopération et de codéveloppement
456. en mobilisant les moyens existants et nécessaires et en favorisant le développement des services pu-
457. blics. C'est l'ensemble des organisations internationales, y compris l'ONU, qui doivent être transformées
458. et démocratisées afin de pouvoir répondre aux exigences du multilatéralisme, de la coopération et du
459. développement humain durable. Il y a urgence à mettre en discussion un manifeste pour un développe-
460. ment humain durable à l'échelle mondiale, afin d'engager une discussion sur la satisfaction des besoins
461. essentiels de tous les êtres humains et sur la gestion des ressources communes de l'humanité.

462. Produire, consommer et partager autrement les richesses

463. Le capitalisme abime les liens des êtres humains avec la nature et des êtres humains entre eux. Avec
464. lui, tout est devenu marchandise, tout est devenu source potentielle de profit pour quelques-uns. Nous
465. voulons faire grandir la conscience que l'humanité a d'elle-même et lui permettre d'organiser la façon
466. dont elle subvient à ses besoins et crée les moyens de son épanouissement.

467. ★ La question du travail et des rapports d'exploitation est centrale. Les vagues de suicides qui ont frappé
468. de grandes entreprises ont dramatiquement mis le projecteur sur l'augmentation de la souffrance au tra-
469. vail, due à la pression permanente et à la perte de sens. La course insensée à la compétitivité ne saurait
470. qu'aggraver cette situation. Le travail doit être garanti comme le droit de chacune et chacun à se réaliser,
471. à participer à l'effort commun au service de la collectivité en fonction de ses moyens, en contrepartie
472. d'un revenu lui permettant de se nourrir, se vêtir, se loger, se cultiver, se détendre, voyager...

473. Pris dans toute sa dimension, le travail doit être un lieu de créativité, d'épanouissement et de vie so-
474. ciale. Il faut donc le réorganiser et le repenser en mettant au placard les techniques de management
475. inhumaines et le recours à la précarité. La place des femmes à tous les niveaux de responsabilité dans
476. l'entreprise, le refus du temps partiel imposé et la rémunération de leur travail à égalité avec les hommes
477. doivent être des normes respectées.

478. Les potentialités actuelles doivent permettre de réduire le temps de travail dans une vie, mais aussi de
479. construire un système de sécurisation de l'emploi et de la formation pour éradiquer le chômage, démar-
480. chandiser le travail, et répondre aux besoins de formation, pour la société dans son ensemble et pour
481. chacun de ses membres.

482. Les attaques violentes contre le droit à la retraite, à la santé, à l'assurance chômage, aux prestations so-
483. ciales ont rencontré de grandes résistances. Nous réaffirmons notre choix fondamental en faveur d'une
484. protection sociale solidaire de haut niveau.

485. Pour répondre aux aspirations de la société, nous voulons sortir de la défensive en portant, à partir
486. des luttes sur l'hôpital, l'école ou encore la recherche, une expansion des services publics à l'échelle
487. européenne. Leur développement est à la fois une nécessité économique de relance et une question
488. de justice.

489. ★ Nous ne céderons pas au MEDEF qui entend passer commande de la main-d'œuvre dont il a besoin
490. en enfermant les étudiant-e-s dans l'acquisition de compétences restreintes et en en dédouanant les
491. entreprises de leur propre rôle de formation. L'éducation et la formation doivent permettre l'élévation
492. générale du niveau des connaissances et des capacités dont la société a besoin, et fournir aux êtres
493. humains de quoi se construire comme individus libres et responsables. Ces périodes doivent être recon-
494. nues comme partie intégrante du travail que chacune et chacun fournit dans une vie au service de la
495. collectivité. Il convient également de libérer le développement de la recherche, avec une forte impulsion
496. publique et dans un esprit de mise en commun des découvertes pour faire avancer l'humanité et lui
497. permettre de résoudre sans attendre les grands problèmes qui lui sont posés. Une nouvelle culture de
498. partage et d'intercréativité de tous les êtres humains, en germe dans la révolution numérique et infor-
499. mationnelle devra être promue.

500. ★ La crise a accéléré la destruction de sites de production entiers et l'abandon de savoir-faire industriels
501. laissant des centaines de milliers d'ouvrières et d'ouvriers sur le carreau. C'est insupportable ! Nous vou-

502. lons continuer à produire, dans le respect de l'environnement. Nous n'acceptons pas ce gâchis humain,
503. social, écologique et économique que veulent imposer les grandes multinationales dans leur course à la
504. concurrence. Vivre et travailler au pays, le slogan n'est pas d'aujourd'hui. Nous voulons mettre en œuvre
505. d'autres modèles de gestion que ceux du capitalisme financiarisé. Nous voulons gagner une politique
506. industrielle et de services, reposant sur des pouvoirs d'intervention des salarié-e-s, un nouveau crédit
507. sélectif et des filières stratégiques cohérentes. Nous voulons organiser la coopération entre les sites de
508. production comme le proposent souvent les organisations syndicales, et favoriser les circuits courts qui
509. économisent la planète. Nous voulons instaurer un droit de préemption pour les salarié-e-s sur leur outil
510. de travail, développer l'économie sociale et solidaire. Des nationalisations doivent être opérées dans
511. plusieurs secteurs stratégiques et pour reconquérir la gestion de biens communs. Nous voulons, sous
512. de multiples formes, engager un grand mouvement d'appropriation sociale.

513. ★ La planification écologique doit devenir l'outil du débat démocratique, afin de maîtriser les enjeux de
514. production, d'éviter les gaspillages de ressources, les atteintes à la biodiversité et d'organiser la véritable
515. réponse aux besoins. Ainsi, dans un contexte d'expansion des besoins énergétiques mondiaux, il faudra
516. juguler le réchauffement climatique à l'échelle de la planète par une réduction progressivement massive
517. du recours aux énergies carbonées qui sont responsables des émissions de gaz à effet de serre. De ce
518. fait, la transition énergétique française, pour rendre effectif le droit à une énergie pour tous, devra passer
519. par un important effort de sobriété et d'économie d'énergie dans l'habitat et les transports, ainsi que par
520. un mix énergétique entièrement public, portant des exigences accrues de sûreté sur le nucléaire et de
521. plus en plus marqué par les énergies renouvelables. La recherche devra être déployée dans tous ces
522. domaines.

523. Il est grand temps de sortir du cycle infernal productivisme-consumérisme, qui n'a d'autre finalité que
524. les profits de quelques-uns. Il faut donner un tout autre contenu à la croissance, imposer des exigences
525. qui ne peuvent être que celles d'un développement humain durable. Il faudra traquer, par exemple, l'un
526. des choix stratégiques les plus symboliques de l'absurdité du système : l'obsolescence programmée,
527. qui voit des entreprises produire des biens à durée de vie volontairement déterminée pour fidéliser, en
528. quelque sorte, leur clientèle...

529. L'eau devra être reconnue comme un bien commun de l'humanité, garantie comme un droit pour les
530. populations et partagée jusque dans la gestion publique et coopérative des ressources. Il faut égale-
531. ment anticiper les moyens de relever le défi alimentaire, en quantité comme en qualité, en refusant la
532. mainmise des multinationales sur la production agricole avec ses organismes génétiquement modifiées
533. et son modèle autant intensif qu'extensif qui constitue la négation de la souveraineté alimentaire et de
534. l'agriculture paysanne comme de la pêche artisanale. En refusant également de laisser la grande distri-
535. bution venir spéculer, ponctionner et orienter à sa guise, privant les producteurs d'une juste rémunéra-
536. tion. Il faut changer de logique en imposant les exigences d'un développement humain durable. Notre
537. croissance est celle du développement social et écologique, pas celle de l'accumulation du capital.

538. ★ Le but du travail ne saurait être de produire toujours plus d'objets de consommation rentables et
539. jetables, mais de permettre à l'humanité de vivre bien. Les inégalités de revenus exorbitantes sont une
540. insulte à la dignité humaine, elles méritent qu'on s'y attaque en définissant des revenus minimum et
541. maximum. Nous voulons repenser l'impôt, taxer l'argent du capital, augmenter sa puissance redistribu-
542. tive et sa capacité à orienter les grands choix des entreprises. Les richesses produites, aujourd'hui usur-
543. pées et gaspillées, devront échapper à la mainmise de la finance et des spéculateurs. Nous voulons réo-
544. rienter fondamentalement l'argent des profits, l'argent des banques et l'argent public vers les salaires, la
545. garantie de droits sociaux, l'investissement productif écologique, la recherche, l'expansion des services
546. publics. Les nouveaux pouvoirs des salarié-e-s devront les placer au service des objectifs sociaux qui
547. expriment notre ambition : l'humain d'abord ! Dans cet esprit, la réorientation du crédit bancaire est une
548. priorité stratégique pour mettre en cause le pouvoir des marchés financiers. Déjà, des luttes sociales et
549. politiques se mènent pour traduire cette exigence dans des dispositifs institutionnels concrets comme la
550. constitution d'un pôle financier public et le déploiement de fonds régionaux pour l'emploi et la formation.

551. Le choix résolu de la dignité humaine

552. Chaque vie humaine est essentielle à l'humanité. Pour nous, le libre développement de chacune et
553. chacun est la condition du libre développement de toutes et tous. Naître, c'est accéder à la liberté, à
554. l'égalité et à la fraternité. Ces valeurs toujours révolutionnaires ne peuvent vivre que si elles avancent
555. du même pas. Il faut, pour les garantir, que la souveraineté populaire s'exerce pleinement, dans un
556. esprit de laïcité. Nul ne peut imposer aux autres ses convictions, qu'elles soient religieuses, politiques
557. ou philosophiques. De même, nul ne peut être discriminé en raison de ses origines, de son sexe, de son
558. handicap, de tout prétexte que l'on pourrait utiliser pour abaisser celui qui est différent de soi, ou celle
559. que l'on ne comprend pas. L'égalité entre femmes et hommes doit maintenant devenir une réalité et les
560. violences faites aux femmes être éradiquées. Réformer le mariage, comme l'adoption, en en faisant un
561. droit pour toutes et pour tous, serait au passage une belle manière de reléguer dans le passé l'esprit de
562. domination dans lequel il a été bien souvent utilisé dans l'histoire de nos sociétés.

563. ★ L'exercice concret de la démocratie, dans un quartier populaire, dans une commune, est un geste
564. essentiel au service de la rencontre. La République doit mettre en dialogue toutes les représentations
565. du monde, dans la mesure où elles ne contestent pas son principe. Ainsi, nous refusons la conception
566. qui ferait de la laïcité un principe de stigmatisation et d'exclusion. Nous refusons aussi cette conception
567. qui ferait de l'espace public un lieu aseptisé, où l'on s'efforceraient de n'être que semblable aux autres, les
568. convictions des individus étant refulées dans une « sphère privée ». C'est là qu'elle doit tisser la toile
569. des valeurs communes qu'il faut sans cesse continuer. Nous voulons porter une vision restaurée de la
570. laïcité, qui garantisse la liberté de conscience et l'égalité de droits et l'indépendance de l'Etat à l'égard
571. de toute religion et de toute autorité, hormis la souveraineté populaire. Aussi, nous nous opposons à tous
572. les intégrismes qui instrumentalisent les religions à des fins politiques, en portant atteinte aux libertés et
573. à la dignité des femmes.

574. ★ Nous voulons développer l'accès à la culture, à l'information et aux connaissances, mais aussi leur appropriation sociale, en élargissant ce que les êtres humains ont en commun ou peuvent partager et qui construit leur humanité. Il s'agit de dépasser les querelles identitaires dépourvues de sens et de permettre à chacune et chacun d'être maître de son destin individuel en participant au destin collectif.

578. Nous imaginons une information subtilisée aux mains des financiers et démocratisée. Nous voulons en finir avec une éducation mise au service de la rentabilité et des intérêts du capitalisme. Construire une culture commune exige un grand service public de l'éducation pour toutes et pour tous. Nous voulons sortir de la marchandisation des œuvres de l'esprit, de l'aviilissement de la culture, réduite au rang de passe-temps chargé de produire du temps de cerveau disponible. La culture peut donner dans la gravité ou dans la légèreté, mobiliser l'intelligence ou les émotions, prétendre à de grands bouleversements ou n'avoir aucune prétention, mais elle ne saurait être le résultat d'une production industrielle passée au tamis du marketing pour abaisser le peuple et le rendre docile. L'art, la culture, l'imaginaire sont des vecteurs essentiels des créations humaines, des moteurs de transformation sociale, des révélateurs de citoyenneté et d'humanité. Vecteur d'accomplissement de soi et de relations humaines, le sport doit être libéré de la domination de l'argent : la libre association et le bénévolat sont des facteurs essentiels pour y porter l'exigence de partage et de démocratie.

590. ★ La République ne se fige pas dans une image d'Epinal surannée en brandissant le drapeau français. Ce que porte le drapeau français, ce sont les valeurs généreuses de la Révolution, celle de Ma France de Jean Ferrat et nulle haine recuite. Nous ne nous sentons pas menacés par l'immigration. Elle est un drame pour celles et ceux qui en viennent à quitter leur pays pour fuir la misère, dont bien souvent le pillage colonial est l'origine. Nous voulons résorber les inégalités planétaires. Mais il faut également lutter contre les marchands d'illusions, les passeurs et trafiquants qui rançonnent les migrants. Pour celles et ceux qui n'ont d'autre choix que de partir, le départ est une déchirure. L'arrivée ne doit pas en être une seconde. Nous voulons accueillir celles et ceux qui sont là, qui travaillent, leur donner des papiers et les mêmes droits. Notre patrie, c'est celle des droits de l'homme et de la femme.

599. ★ Nous combattons la misère qui détruit les vies humaines, et nous entendons faire admettre le droit essentiel de tout être humain à vivre pleinement et le droit d'être secouru par la solidarité nationale en cas de difficulté. Contre les politiques de seuil qui concentrent de faibles deniers publics sur la population la plus paupérisée, nous voulons retrouver le chemin d'une vraie protection sociale. Nous voulons permettre au travail social de renouer profondément avec sa raison d'être. Nous défendons un véritable droit au logement, soutenu par des politiques publiques volontaires.

605. ★ La dignité humaine est un droit qui doit être garanti jusqu'au bout de la vie. C'est pourquoi nous voulons refonder la protection sociale mise à mal par les directives européennes, les réformes régressives et les attaques des assurances privées. La protection sociale doit prendre en charge toutes les situations de handicap. Elle doit également prendre en charge la perte d'autonomie. Nous défendons l'obligation de combattre la douleur, cela demande de véritables moyens. Le développement des soins palliatifs est une exigence d'humanité, qui n'est pas compatible avec l'acharnement thérapeutique en fin de vie. Nous combattons enfin la marchandisation des corps sous toutes ses formes.

612. ★ Le respect de la dignité humaine s'impose même pour ceux qui enfreignent les lois. Opposants résolus à la peine de mort et à toute logique de vengeance, nous voulons sortir du tout carcéral, nous voulons des peines qui protègent mais aussi des peines qui permettent la réinsertion. Nous refusons de voir des hommes et des femmes enfermés dans leurs crimes ou leurs délits sans jamais pouvoir retrouver leur place dans la société. Nous savons que cela demande de la part de la société un accompagnement exigeant, mais nous savons aussi que cette attitude peut transformer des individus.

2 LA RÉVOLUTION CITOYENNE POUR GAGNER LE CHANGEMENT

619. 1 - Prenez le pouvoir

620. La politique est notre chemin. Nous la savons décriée et discréditée, parce que l'on s'est tellement appliqué à la rendre impuissante. Pour nous, elle est un outil d'émancipation ; pour les puissants, elle est l'art de domestiquer le peuple. La démocratie est notre but ; elle est aussi notre chemin.

623. En convainquant les hommes et les femmes que leur voix et leurs actes comptent, nous voulons donner à chacune et chacun un vrai pouvoir sur sa vie, leur donner confiance en nos ressources communes pour faire face aux grands enjeux. Nous voulons redonner sens à la souveraineté populaire bafouée à grande échelle comme ce fut le cas à la suite du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen. Nous voulons permettre aux femmes et aux hommes d'investir à tout moment tous les lieux possibles et imaginables, dans un vaste mouvement d'appropriation citoyenne capable de formuler et de rendre incontournables les aspirations populaires.

630. Chaque attaque menée contre l'intérêt général doit nous amener à faire avancer la bataille des idées, à mettre en mouvement le plus grand nombre, à faire grandir la force de l'intervention citoyenne.

632. Si le pouvoir a en partie été transféré en dehors de la sphère républicaine par les démissions et les abandons successifs, les institutions continuent d'être mises sous pression pour répondre aux exigences de compétition des marchés financiers et de leurs fameuses agences de notation. Pour qu'elles regagnent une véritable capacité d'intervention au service de l'intérêt général, cela passera par une légitimité populaire retrouvée dans la pratique comme dans les objectifs. C'est pourquoi la participation et la mise en mouvement citoyennes sont au cœur de l'action farouche des élu-e-s communistes dans toutes les institutions où ils sont présents. Cet état d'esprit est le nôtre du local au mondial.

639. Au-delà, nous voulons démocratiser tous les espaces de la société. Dans les entreprises, privées et publiques, qui fonctionnent sur un modèle monarchique, l'action des organisations syndicales participe de cette dynamique que nous souhaitons. Les salarié-e-s doivent gagner du pouvoir sur l'organisation du travail comme sur les grandes orientations de l'entreprise et son financement. Tout comme dans les lieux d'éducation et de formation, où il y a également un pouvoir d'intervention à gagner sur l'organisation de la vie sociale, sur les apprentissages et leur but.

645. **2 = Une stratégie à dimension internationaliste**

646. Nous voulons agir dans le même temps aux plans local, national, européen et international pour gagner des changements à tous les niveaux qui se nourriront mutuellement.

648. Pour cela, nous devons travailler à faire converger les mobilisations et à leur permettre d'apparaître dans toute leur dimension. C'est d'autant plus nécessaire que lorsque les femmes et les hommes se rendent compte que les combats d'ici rejoignent ceux qui se mènent ailleurs, l'espoir grandit.

651. Cette conscience est en train de s'affirmer parmi les communistes et progressistes du monde entier. La situation actuelle appelle donc la constitution d'un réseau international progressiste très ouvert pour agir sur des objectifs immédiats, mais aussi pour faire grandir la contestation de l'impérialisme et l'alternative au capitalisme. C'est l'esprit dans lequel nous sommes également partie prenante des Forums sociaux mondiaux et de tous les espaces de coopération politique comme celui noué entre le Parti de la gauche européenne et le forum de Sao Paulo. Nous contribuons aussi à initier et à développer de tels espaces avec les forces africaines, avec celles de la Méditerranée ou d'Asie.

658. **Faire sauter le verrou de l'Europe austéritaire**

659. Il est désormais de plus en plus acquis dans notre quotidien que les questions européennes sont des questions de politique intérieure. Loin des peuples qu'ils gouvernent, les chefs d'Etats du continent peaufinent ensemble patiemment à Bruxelles des politiques standardisées. Pour beaucoup, le fonctionnement même de l'Union européenne semble rendre impossibles les changements progressistes et constitue un élément important de leur sentiment d'impuissance. Nous voulons faire sauter le verrou de l'Europe libérale.

665. Pour cela, nous décidons de donner une place majeure dans nos analyses et dans notre action à cette dimension européenne par laquelle passent aujourd'hui de nombreux choix dont les citoyennes et citoyens sont dessaisis.

668. Là où des forces actent l'impuissance à changer l'Europe, prônant une dissolution de la zone euro qui renverrait d'une autre manière chaque peuple à la même guerre économique, nous pensons indispensable de lutter contre les divisions et les nationalistes, et de construire des rapports de force solidaires entre peuples à l'échelle de l'Europe pour émanciper le continent de l'emprise des marchés. Il est nécessaire d'approfondir une stratégie politique européenne.

673. Nous voulons augmenter encore la dynamique du Parti de la gauche européenne et favoriser avec lui tous les espaces de coopération où pourront se rassembler les forces politiques, sociales et citoyennes qui remettent en cause les orientations européennes actuelles, et sont disponibles pour travailler à des alternatives à l'échelle européenne.

677. En juin 2014, les élections du prochain Parlement européen seront un moment clef pour faire le bilan de la politique austéritaire européenne et faire grandir le rapport de force en faveur d'un changement profond. Nous devons y porter l'ambition de refonder l'Union européenne. Nous devons mener une campagne de dimension européenne cherchant à faire converger le maximum de forces de gauche des différents pays, avec l'objectif de renforcer dans le Parlement européen le groupe GUE-NGL le plus fort possible. En France, pour atteindre cet objectif, nous devons constituer les listes d'un Front de gauche européen élargi pour rassembler toutes les forces transformatrices. Dans cette optique, nous proposons au PGE d'organiser des forums progressistes pour la refondation de l'Europe.

685. **3 = La gauche au pouvoir en France, pour quoi faire ?**

686. **La victoire contre Nicolas Sarkozy**

687. Pendant une décennie, après cinq années d'un gouvernement de gauche plurielle auquel nous avons choisi de participer, la droite a exercé le pouvoir en France sous la domination de plus en plus marquée de Nicolas Sarkozy.

690. Si nous avons su être utiles, notre présence et notre action n'avaient pourtant pas permis de répondre suffisamment aux besoins et aux attentes. La droite et l'extrême droite en embuscade en avaient profité pour administrer à la gauche sa plus douloureuse défaite.

693. La droite y a puisé la force d'engager une politique de régression radicale, cherchant à en finir avec les acquis des grands mouvements populaires, à commencer par ceux de la Libération. Pour garder le pouvoir, sous l'impulsion d'un Nicolas Sarkozy avide de provoquer de graves mutations idéologiques, elle s'est engagée dans une course-poursuite nauséabonde et dangereuse avec les forces d'extrême droite.

697. Sa politique du traumatisme permanent a pu provoquer en même temps que de vives résistances, un profond découragement dans la société.

699. Mais cela n'a pas suffi à éradiquer l'espoir en un monde meilleur. Ainsi, les échéances de 2012 ont vu notre peuple chasser, in extremis, le « Président des riches ». Dans cette victoire, avec le Front de

FENÊTRE 3

LA GAUCHE ET LE CHANGEMENT EN QUESTION

Des forces de gauche, le Parti socialiste avec Europe Ecologie - Les Verts, sont au pouvoir en France, et le changement n'est pas à l'ordre du jour. On nous pose la question : opposition ou majorité ?

Alors que le clivage droite-gauche continue de structurer l'électorat, comment nous y situons-nous ?

Quel sens recouvre aujourd'hui l'idée de gauche ?

Comment se positionner face à l'impasse social-libérale en France et en Europe ?

Comment redonner force à la gauche ?

Comment faire grandir la révolution citoyenne ?

Nous devons mieux caractériser notre démarche offensive.

701. gauche, nous avons joué un rôle majeur en dévoilant les enjeux, en faisant grandir l'espoir et en donnant du contenu au changement.

703. L'irruption du Front de gauche

704. Dans la dynamique du Front de gauche, notre parti a opéré un retour remarqué sur la scène politique, et une transformation de sa propre représentation dans l'opinion publique. Toute une partie du peuple de gauche s'est peu à peu reconnue dans notre démarche commune et l'a investie de son espoir. Ainsi, progressivement, au fil des élections, nous avons réussi ensemble à faire grandir cette dynamique, jusqu'à bousculer les plans préétablis de l'élection présidentielle, avec notre candidat, Jean-Luc Mélenchon, en réalisant une large unité de forces antilibérales et anticapitalistes jusqu'ici très divisées. Cependant, le présidentialisme et la bipolarisation des institutions ont continué de s'approfondir. Si nous avons pu affronter cette réalité avec un réel succès lors de l'élection présidentielle, nous ne sommes pas parvenus à confirmer cet élan aux élections législatives, dont notre parti avait pourtant fait un enjeu majeur. A la suite de l'élection de François Hollande, nous n'avons manifestement pas su convaincre de notre utilité au sein d'une majorité qui ne serait pas dirigée par nous. Malgré les progressions de nos candidat-e-s, nous n'avons pas réussi à capter l'envie de changement qui s'est cristallisée plus fort encore dans un soutien massif aux candidat-e-s du Président de la République élu, nous faisant perdre des député-e-s. Aussi, le Parti socialiste et les Verts croient pouvoir se passer du Front de gauche pour gouverner comme ils l'entendent. Nous ne pouvons d'autant moins nous en satisfaire que nous avons su donner force ensemble à l'alternative. Cette réalité montre le chemin qui reste à parcourir pour démontrer le sentiment d'impuissance et convaincre qu'il existe une voie pour rendre possible ce qui, à beaucoup, semble souhaitable.

722. Et maintenant, le changement ?

723. Plus que « le changement c'est maintenant », François Hollande a promis un changement de Président. Cependant, les deux musiques, celle du changement, un peu floue, et celle de la rigueur se sont superposées. D'une certaine façon, par cette volonté d'assurer « un mieux », même petit, ce résultat porte la marque du sentiment d'impuissance qui a élu domicile dans les esprits. Mais derrière cette victoire se cache également un espoir réel pour toute une partie de la population. Nous ne voulons pas qu'il soit déçu, mais qu'il continue de s'exprimer aujourd'hui et demain.

729. Or depuis sa prise de fonctions, le gouvernement roule à contresens. Tout se passe comme si l'actuelle majorité s'appliquait à gérer les suites du quinquennat précédent.

731. Il est d'abord demeuré sans réponses satisfaisantes aux urgences, sans gestes forts annonçant une réparation des blessures de la droite et sans ambition de transformation. S'il y eut quelques mesures positives, comme la suppression du bouclier fiscal et l'annonce d'une loi autorisant le mariage et l'adoption par les couples de même sexe, les actrices et les acteurs du grand mouvement pour le droit à la retraite qui a préparé la défaite de la droite en sont pour leurs frais. En réalité, obnubilé par les exigences des marchés financiers, parmi lesquelles la réduction de la dette - et en fait celle des dépenses publiques -, le gouvernement est bien en peine d'apporter de véritables réponses aux besoins. Si les engagements pris étaient frappés au sceau de véritables contradictions, ceux qui commencent à être reniés sont justement ceux qui nous paraissaient aller dans le bon sens. Ainsi, la décision de ratifier en l'état le traité européen écrit à quatre mains par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, alors qu'il n'a pas été renégocié, manifeste le choix de promouvoir les orientations austéritaires de l'Union européenne. C'est un acte grave, qui sera définitivement entaché d'irrégularité démocratique. Avec son refus de contester le pouvoir de la finance, le gouvernement n'est pas en capacité de combattre la crise. Il l'aggrave même avec son plan d'économies budgétaires sans précédent. Au fond, la question est posée : où est passé le changement ? Cette situation est symptomatique : il n'y a plus de marges hors l'impulsion de vraies ruptures avec les logiques du système. C'est pourquoi rien n'est immuable. De plus en plus, le gouvernement devra faire face à d'importantes contradictions auxquelles il doit trouver des solutions. Le débat est en train de prendre de l'ampleur, y compris au sein de la majorité gouvernementale. Nous ne restons pas en dehors et nous faisons tout pour que notre peuple s'y invite, dans un large front contre l'austérité.

750. 4 - Sans attendre, gagner le changement

751. Faire reculer la droite et l'extrême droite

752. Déjà, l'extrême droite est aux aguets pour exploiter chaque déception populaire et pour prospérer sur la peur du déclassement. Partout en Europe, on mesure avec effroi les percées qu'opèrent les mouvements qui s'en revendiquent. Dans des sociétés dévastées par la crise, l'extrême droite s'applique à pratiquer exacerbation identitaire dont la droite a aidé à créer les conditions. Se présentant abusivement comme des forces anti-système, elles développent un discours d'incitation à la haine, jouant sur la peur des individus pour les fragiliser et les conduire à abdiquer de leur humanité et leur liberté.

758. La droite, sonnée par la défaite, est elle aussi déjà sur le chemin du retour. En son sein, ils sont nombreux à imaginer que sur la base des thèses nauséabondes de l'extrême droite pourra se dessiner une nouvelle alliance à même de changer radicalement les rapports de force politiques.

761. C'est pourquoi nous devons continuer de mener un combat offensif face à ces idées, qui ne peut se contenter d'une diabolisation. Son projet représente pour nous le plus grand des dangers, et nous ne devons avoir de cesse que de nous expliquer sur les raisons qui fondent notre rejet catégorique de l'extrême droite.

765. Pour nous, il s'agit bien d'un combat de classe, qui a pour ambition de faire reculer la division et de renouer les liens de la solidarité. Pour cela, nous devons trouver les moyens de toujours mieux donner à comprendre le monde et la politique ; nous devons rendre crédible la perspective de changements concrets.

769. Nous refusons de nous laisser enfermer dans un jeu en miroir avec le Front national, dont certains se servent pour nous marginaliser. Nous combattons les forces de la finance, qui ont diverses manières de se faire représenter en politique, dont celle-là, qui est la plus terrible.

772. **Mener la bataille des idées et de la culture**

773. Nous voulons renverser la domination idéologique et culturelle que l'on nous impose. Une domination marquée par un grand mépris du peuple dont il s'agit de faire un troupeau d'animaux dociles, uniformes et rongés par le désir d'acheter.

776. Dans cet esprit, nous voulons nous attaquer à l'emprise des forces d'argent sur les médias et l'information. Le formatage et la marchandisation de celle-ci, la fabrication et le matraquage d'un imaginaire conforme aux besoins du capital constituent des moyens essentiels de sa domination, et de véritables obstacles à l'expression des aspirations qui travaillent la société. Libérer les médias est une exigence majeure. Dans chacun des espaces possibles, notamment dans l'audiovisuel public, nous voulons livrer notre regard sur l'actualité et la manière dont elle est présentée. L'Humanité comme l'ensemble des organes de presse dont nous animons le développement sont des outils essentiels dans cette bataille. Nous devons également produire un nouvel effort pour investir les nouveaux moyens de communication et d'information, jusque dans leur dimension participative, avec le souci d'approfondir la réflexion et d'affronter les contradictions. Le moindre sujet est désormais prétexte à développer des visions du monde simplistes et bâties sur la réaction de l'instant. Nous devons nous en saisir pour pousser la réflexion et ouvrir d'autres perspectives. Nous devons également combattre la dictature des experts du système, dont les savants développements estampillés du sceau de l'objectivité sont destinés à clore les débats et les cheminements de pensée.

790. Enfin, nous voulons donner toute sa place au développement de la création et permettre une réelle appropriation des œuvres de l'esprit en donnant un nouvel élan à l'éducation populaire. Notre expression doit y puiser les moyens de parler au cœur des femmes et des hommes, de les toucher dans ce qui fait leur vie et leur être.

794. Ce n'est pas en professant quelque morale que l'on luttera contre celles et ceux qui veulent étiqueter les êtres humains mais en ouvrant les pistes dont on voudrait leur interdire l'accès.

796. **Faire grandir les fronts du changement**

797. A chaque fois que nous le pouvons, nous voulons œuvrer à rassembler toutes les forces disponibles afin d'ouvrir des brèches au changement. Sur chaque sujet, il s'agit de constituer le front le plus large pour gagner, comme nous avons voulu le faire face au traité européen.

800. Le développement en cette rentrée d'un mouvement syndical et social à haut niveau revendicatif, avec l'existence de convergences nouvelles pour faire reculer les politiques d'austérité, le travail poursuivi par le mouvement associatif et culturel, doivent nous amener à approfondir encore cette rencontre avec eux et ce lien, dans le respect et l'indépendance de chacun.

804. Nous voulons être utiles, tout de suite, à gagner des avancées immédiates. C'est à partir des luttes qui se développent, des propositions qui grandissent et des aspirations populaires que nous pourrions dépasser les mécontentements et les déceptions pour faire mouvement.

807. C'est une dimension essentielle de notre combat, à travers laquelle des hommes et des femmes pourront faire l'expérience du poids de leur engagement et de leur capacité à transformer les choses. Depuis le quartier jusqu'aux questions internationales, nous voulons continuer à nous rassembler avec d'autres pour faire de l'espace aux aspirations et à créer les rapports de force qui peuvent les imposer.

811. **Engager une nouvelle étape du Front de gauche**

812. Le Front de gauche porte un immense espoir. Son irruption est un phénomène politique majeur. Il est la manifestation politique et électorale à laquelle nous sommes parvenus, avec nos partenaires, en appliquant de cette stratégie de fronts de rassemblement. Pour nous, il s'agit d'une dynamique durable qui n'est pas achevée. Depuis que nous l'avons initié, le Front de gauche a grandi, il s'est installé comme une forme politique nouvelle dans laquelle chaque organisation, chacune et chacun a sa place et se trouve respecté. C'est là que réside sa force.

818. Avec toutes les forces disponibles, nous voulons écrire la saison 2. Nous voulons donner un nouveau souffle à la dynamique citoyenne qu'il suscite, en permettant à un très grand nombre de femmes et d'hommes de toujours mieux s'y retrouver, notamment par le développement des assemblées citoyennes, qui prennent parfois la forme d'ateliers législatifs. Notre conviction est que ces espaces doivent fortement se développer au plus près des territoires dans les formes adaptées que décident celles et ceux qui y participent. Les fronts de lutte et les fronts thématiques sont des réseaux d'action dont nous pensons qu'il faut pousser plus loin encore l'expérimentation.

825. Nous voulons élargir fortement le spectre des femmes et des hommes qui se reconnaissent dans le Front de gauche, notamment parmi celles et ceux qui ont contribué à l'avènement de la nouvelle majorité gouvernementale et veulent agir pour le changement. Au-delà des campagnes électorales, nous voulons continuer à cheminer avec un nombre toujours plus important de femmes et d'hommes, inventant les conditions d'un travail en commun. C'est pourquoi nous proposons qu'une « coopérative » initiée par le Front de gauche puisse être le lieu où les apports et les expériences d'actrices et d'acteurs du mouvement social, associatif, intellectuel et culturel pourraient se croiser, chercher ensemble à produire du sens, et alimenter la recherche d'une nouvelle perspective politique.

833. Ensemble, nous sommes porteurs d'une grande ambition. En poursuivant sur le chemin où nous sommes

FENÊTRE 4

L'AVENIR DU FRONT DE GAUCHE EN QUESTION

Nous voulons renforcer le Front de gauche. Des débats le traversent sur sa façon de grandir. Nous n'avons pas toujours la même appréciation des résultats de la séquence électorale passée, de notre stratégie, de notre vie commune, des propositions à porter, des conditions de l'élargissement de cette dynamique. C'est naturel. C'est même une richesse pour donner de la force au mouvement. C'est pourquoi nous voulons engager un débat sans tabou, toutes et tous ensemble, sur l'ensemble des dimensions concernant l'avenir du Front de gauche.

834. engagés, nous voulons en faire le lieu où la politique devient, de façon de plus en plus irrésistible, l'affaire de toutes et de tous, l'affaire du peuple, contribuant à l'émergence d'un nouveau Front populaire.

836. Du Front de gauche, nous portons l'ambition d'en faire un grand mouvement capable de bousculer le rapport de force à gauche jusqu'à rendre majoritaires les options de transformation sociale en son sein.
837. Une réorientation politique est la seule hypothèse pour laquelle notre parti serait prêt à participer à
838. l'exercice du pouvoir afin d'apporter son concours à la construction du changement. Nous refusons les orientations sociales-libérales actuelles du gouvernement, qui conduiraient inévitablement à l'échec si elles étaient poursuivies. Ce serait une catastrophe pour notre peuple, qui remettrait en selle la droite et ferait encore grandir l'extrême droite. Nous voulons donc tout faire pour rassembler la gauche, et gagner un changement de cap pour réussir. Rien ne nous empêchera d'être ensemble la force agissante de la gauche. Il va falloir faire avec nous, il va falloir faire avec le peuple !

845. Afin de donner force aux exigences populaires, nous proposons au Front de gauche d'initier ensemble la grande campagne « Et vous, quels changements de société voulez-vous ? » Elle pourrait par exemple connaître un moment fort à l'automne prochain avec des Assises du changement.

848. Préparer les prochaines échéances électorales

849. Nous allons affronter en 2014 deux échéances électorales majeures : avant les européennes viendront les municipales. Et plus tard, en 2015, les élections cantonales et régionales.

851. Face aux ambitions affichées de la droite et de l'extrême droite, pour chacune de ces échéances, nous voulons rassembler le plus largement possible sur des projets ambitieux qui placent chaque institution en position de répondre aux besoins.

854. Les communes sont un pilier essentiel de notre République. Une bataille est engagée pour refuser la casse de la démocratie locale : tout en poussant les feux de coopérations choisies, les communes doivent gagner en liberté d'action et en responsabilité. Elles sont de formidables espaces de citoyenneté, de services publics, de culture, de vivre ensemble.

858. Les communistes sont engagés dans l'action municipale, souvent au sein de majorités de gauche constituées sur des projets. Parties prenantes d'aventures humaines et de l'histoire locale, ils veulent continuer à être utiles au plus près des femmes et des hommes et continuer à leur rendre le pouvoir. C'est pourquoi nous décidons de lancer partout des appels à de larges rassemblements en commençant dès aujourd'hui à construire les contenus qui guideront notre action avec les habitantes et les habitants. C'est avec elles et avec eux que nous voulons créer les conditions de nouvelles conquêtes politiques. Partout, nous entendons ainsi renforcer et augmenter notre influence, en faisant la démonstration sur le terrain qu'une autre pratique et une autre ambition politique sont possibles. La présence d'élus-e-s communistes au sein des assemblées municipales est un point d'appui essentiel dans les batailles politiques de notre parti. Nous abordons ces élections dans un esprit de conquête, pour mettre en responsabilité plus d'élus-e-s communistes encore.

869. La force du Front de gauche sera un atout important, pour aller vers les rassemblements les plus larges possibles à gauche, avec la volonté de faire échec aux appétits de la droite et de l'extrême droite. Ces échéances pourront être l'occasion d'ouvrir des perspectives de sortie de l'austérité et de changement. En ce sens, nous envisageons de tenir un forum national de la démocratie locale, des services publics et des territoires.

3

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

874. Pour mener à bien ces combats, il y a besoin d'un parti communiste déchaîné. Fiers des grandes aventures auxquelles nous avons contribué ces dernières années avec le Front de gauche, nous abordons la période qui s'ouvre avec un appétit d'ogre. Avec les nouvelles énergies qui se rassemblent dans notre maison, nous n'avons pas peur de déclarer notre gourmandise. Non pas celle qui rend malade et qui exige l'excès, mais celle des corps et des esprits qui veulent manger à leur faim, celle du plaisir que l'on partage. C'est sous ce jour nouveau, loin des caricatures, puisant force dans les épreuves qui ont affecté notre combat, que nous nous dévoilons désormais aux yeux de notre peuple. Offensifs, rassembleurs, inventifs, populaires... voilà qui nous sommes. Le parti de l'humain d'abord.

1 ■ Le nouveau parti pris communiste

883. Nous avons affronté le xx^e siècle. Au nom du communisme se sont développés des grands espoirs et des combats essentiels mais se sont aussi en certains endroits construites des sociétés d'oppression qui ont échoué à produire l'émancipation humaine que nous portons. Menant ici notre combat et provoquant des avancées sociales et démocratiques majeures, nous avons cependant peiné à nous dégager de l'affrontement qui se jouait dans la guerre froide. Nous avons souffert de voir ainsi notre idéal s'abîmer, de voir les forces capitalistes avoir beau jeu de jeter sur lui le discrédit et de voir l'espoir en un monde meilleur tellement se rétrécir. Mais nous avons choisi de ne pas fermer les yeux et d'en tirer, parfois péniblement, toutes les leçons.

892. A l'aube du xxie siècle naissant, nous nous sentons aujourd'hui plus libres et plus forts pour nous tourner vers l'avenir. Nous savons qu'il ne peut y avoir de communisme sans démocratie, sans que le cœur en soit la démocratie. Pour être émancipateur, un projet politique ne peut être qu'une œuvre collective à laquelle chacune et chacun peut participer.

896. Le Parti communiste change, sans se renier. Il change parce qu'il cherche encore et toujours les meil-

959. sentations mentales, de les opposer entre elles plus ou moins artificiellement, puis d'opérer des choix et
960. des alliances. Ce n'est pas notre conception des choses.

961. Nous voulons parler à toutes et tous, en faisant émerger l'intérêt général, le bien commun, et la promo-
962. tion des valeurs essentielles pour la dignité humaine. Mais pour cela, nous sommes conscients qu'il faut
963. pouvoir s'adresser à chacune et chacun dans sa vie, sans réduire personne au statut social dans lequel
964. la société le maintient enfermé.

965. Le rejet de la politique s'exprime massivement parmi celles et ceux qui subissent le plus les effets du
966. système capitaliste et de sa crise. Et les pièges politiques se referment sur les hommes et les femmes
967. qui sont hantés par la peur de perdre ce qu'ils ont durement gagné.

968. Nous devons donc reconquérir la mobilisation des habitantes et des habitants des quartiers populaires,
969. où les conditions de vie sont particulièrement dures, pour changer avec eux leur quotidien. Pour beau-
970. coup, ils se sentent discriminés, abandonnés, relégués en dehors. Souvent, les lieux d'échanges, de
971. rencontre, d'action sont justement ce qui fait défaut au vivre ensemble. C'est avec elles et avec eux que
972. nous devons construire la politique dont ils ont besoin, en commençant notre chemin au plus près des
973. besoins immédiats. C'est d'elles, c'est d'eux, que viendra le changement. C'est par elles, c'est par eux,
974. que nous serons nous-mêmes révolutionnés.

975. Nous devons également fournir un effort singulier en direction des jeunes générations, fortement mar-
976. quées par les prémices d'un nouveau monde à naître, mais que l'on a essayé d'élever plus que jamais
977. dans l'esprit de compétition et le culte du mérite. Elles peuvent bousculer l'ordre établi si leurs aspira-
978. tions à vivre ne sont pas étouffées. Le Parti communiste est pour elles et pour eux un formidable espace
979. de vie et d'émancipation. Avec le MJCF et l'UEC, nous voulons mieux encore nous adresser à la jeunesse
980. pour lui permettre de construire l'avenir.

981. Nous devons nous adresser plus et mieux à celles et ceux qui produisent au quotidien les richesses.
982. S'organiser pour l'action politique dans les entreprises, les grands groupes, les branches, les services
983. publics, là où l'affrontement avec les forces du capital est le plus direct, est indispensable. Le travail, qui
984. tend à occuper une place de plus en plus grande et de plus en plus pesante dans les vies, pour celles
985. et ceux qui n'en sont pas privés, semble pourtant de plus en plus déconnecté du reste des existences
986. et des enjeux politiques. C'est l'une des prouesses de la pensée dominante. Nous voulons en faire un
987. sujet politique majeur.

988. Nous voulons produire un effort en direction de tous ceux et toutes celles dont les peurs et les souf-
989. frances sont instrumentalisées contre leurs propres intérêts. Partout, nous voulons approfondir notre lien
990. avec les femmes et les hommes, et faire de notre parti un parti qui rassemble largement les hommes et
991. les femmes épris de justice, de paix et de liberté.

992.

Conclusion

993. Qu'elles furent longues, ces années, à tâtonner, reprendre notre souffle, à résister au déferlement sau-
994. vage du capitalisme. Nous avons traversé ces épreuves sans chercher à les fuir. Mais nous sommes là,
995. en ce moment où le monde peut basculer vers l'humanité plutôt que vers la barbarie. Nous sommes
996. là, debout, humbles et fiers. Disponibles pour rallumer les étoiles. Il est grand temps, ne croyez-vous
997. pas, de préférer poursuivre nos rêves plutôt que fuir un cauchemar. Pour faire grandir l'humain d'abord,
998. prenez la main, prenez les rênes, prenez le pouvoir !

999.

PREAMBULE

1000. Les femmes et les hommes qui s'associent pour constituer ensemble le Parti communiste français ont
1001. en projet commun de vouloir répondre aux immenses défis de notre époque par l'émancipation de
1002. chacun-e, la maîtrise sociale, la mise en commun et le partage des connaissances, des pouvoirs, des
1003. richesses. Elles et ils refusent un monde où les possibilités considérables qui surgissent de l'activité et
1004. du génie humain sont dévoyées en pillage des ressources, en concurrence aveugle, en affrontements
1005. et en guerres ; une société d'injustices et d'inégalités où les forts écrasent toujours les faibles. Elles et
1006. ils considèrent que la toute-puissance de l'argent peut être combattue, que le capitalisme n'est pas la
1007. fin de l'histoire.

1008. Leur engagement politique a pour raison d'être de promouvoir la pleine autonomie et le plein épanouis-
1009. sement de chaque femme et de chaque homme en faisant reculer, jusqu'à leur dépassement, toutes les
1010. formes sociales d'exploitation, de domination et d'aliénation.

1011. Des êtres humains libres, égaux et associés, c'est la conception révolutionnaire qu'elles et ils se donnent
1012. d'un communisme libérateur d'humanité.

1013. Les communistes font du développement de l'intervention du peuple, donc du progrès historique de la
1014. démocratie, l'axe majeur de leurs efforts. L'élargissement des droits, des pouvoirs, de l'accès au savoir et
1015. à la culture dont dispose effectivement et également dans la société chaque être humain leur paraît être
1016. la condition déterminante pour que les choix collectifs, l'utilisation de l'argent et de toutes les ressources
1017. soient efficaces et attentifs aux intérêts de tous. Ils entendent explorer toutes les voies de la démocratie
1018. participative pour impulser l'intervention citoyenne.

1019. L'action pour une société, un monde plus justes et plus humains ne doit plus jamais se retourner contre
1020. l'espoir qu'elle porte. La visée émancipatrice du communisme se concrétise dans son action au quoti-
1021. dien pour y faire progresser et prévaloir, sous toutes les formes possibles, au rythme des luttes et des
1022. rassemblements qu'appellent les défis de notre époque, la liberté, l'égalité, la fraternité, la paix. Les
1023. communistes sont ouvert-e-s à toutes les forces du mouvement social comme à toutes les énergies ci-
1024. toyennes. Les enjeux de la lutte de classes s'intensifient et s'étendent à de nouveaux acteurs et terrains.
1025. Les communistes sont partie prenante de toutes les mobilisations et de toutes les luttes émancipatrices.
1026. Elles et ils agissent dans la société, les entreprises et les institutions pour mettre en cause l'hégémonie
1027. de la rentabilité financière et toutes les dominations, ainsi que les pouvoirs des forces sociales, écono-
1028. miques et politiques qui les incarnent. Les communistes travaillent à conquérir avec et pour toutes et
1029. tous, de nouveaux droits et pouvoirs. L'objectif essentiel de leur organisation est de favoriser le rassem-
1030. blement, l'intervention et la participation à la décision politique, à égalité de droits, de toutes les femmes
1031. et de tous les hommes qui entendent travailler dans cette perspective. Dans les formes correspondant à
1032. chaque époque historique, les communistes travaillent au rassemblement des forces sociales, politiques
1033. et citoyennes, avec toutes celles et tous ceux qui veulent avancer et changer le monde. Il s'agit d'initier
1034. et de développer des formes radicalement neuves de pratiques politiques et de parti politique.

1035. En Europe et dans le monde, les luttes revêtent une dimension nouvelle. Nous avons changé de monde.
1036. Une nouvelle configuration sociale et politique est à l'œuvre, un affrontement de classe mondial, où le
1037. pire côtoie des alternatives porteuses d'espoir. Aujourd'hui, le combat politique quotidien en France est
1038. imprégné du combat politique européen et mondial.

1039. Les motivations de l'adhésion au Parti communiste français sont diverses. Elles sont enracinées dans les
1040. valeurs, les apports et la créativité des combats révolutionnaires - nourris par les découvertes théoriques,
1041. les anticipations de Marx - pour se libérer du capitalisme, le dépasser, dans l'histoire de toutes les luttes
1042. émancipatrices, féministes, humanistes, antiracistes, écologistes, pacifistes, anticolonialistes et anti-im-
1043. périalistes, pour la laïcité, contre toutes les discriminations et exclusions, contre le sort fait à la jeunesse,
1044. etc. Elles traduisent une volonté d'engagement pour trouver avec le Parti les voies de l'efficacité pour
1045. ses propres combats.

1046. L'adhésion est un engagement et un acte de femme et d'homme libres. Une volonté de comprendre le
1047. monde et d'agir sur lui, pour le transformer. C'est à cette fin que les communistes ont choisi la structu-
1048. ration en parti. Ce choix d'organisation vise à l'efficacité collective sur la durée.

1049. La diversité de motivations, d'expériences, de compétences est aussi gage d'efficacité. Investie dans la
1050. construction collective des orientations et des décisions, elle permet aux communistes de travailler en
1051. permanence, dans un rapport ouvert et vivant avec la société, à un projet politique émancipateur. Elle
1052. implique des formes et des pratiques d'organisation qui font de la reconnaissance et du respect des
1053. opinions différentes sur les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre une dimension essentielle de
1054. la souveraineté des communistes. C'est à partir de cette diversité que s'organise le débat dans le Parti
1055. communiste français, et que s'élaborent démocratiquement les choix et les décisions prises à la majorité
1056. qui constituent le bien commun et fondent l'unité du Parti.

1057. CHAPITRE I – L'ACTIVITE DES COMMUNISTES

1058. 1. Agir avec toutes et tous

1059. Dans les villes, les quartiers et les villages, les entreprises et tous les lieux de travail, sur tous les enjeux
1060. politiques intéressant la vie sociale, les communistes s'organisent pour agir avec toutes celles et tous
1061. ceux qui le souhaitent afin de promouvoir des transformations de l'ordre existant concrétisant la visée

1062. communiste. Ils prennent pour cela toutes les initiatives utiles, et créent toutes les formes de structure
1063. qui peuvent contribuer à leur réussite en favorisant la réflexion et l'action collectives.
1064. **1.1. Une responsabilité collective**
1065. Sur tout le territoire national, il est de la responsabilité collective des communistes d'ouvrir à chaque
1066. adhérent-e comme à toutes celles et tous ceux qui veulent agir avec elles et eux la possibilité de s'investir
1067. dans l'activité politique de leur choix.
1068. **1.2. Une pleine capacité d'initiative**
1069. Chaque adhérent-e ou groupe d'adhérent-e-s, chaque instance locale, départementale et nationale du
1070. Parti peut prendre toutes les initiatives utiles à la mise en œuvre du projet des communistes.
1071. L'adhérent-e ou le collectif, l'instance qui prend une initiative doit en informer les instances du Parti
1072. concernées afin qu'il puisse en être débattu dans l'activité d'ensemble, que soient proposées les aides,
1073. coordinations, mises en relation, en synergie ou en réseau opportunes.
1074. **1.3. Une entière liberté de choix**
1075. Toute initiative du Parti est ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent y participer, qu'elles ou ils
1076. soient ou non adhérent-e-s du Parti. Chaque adhérent-e est informé-e des initiatives nationales, dépar-
1077. tementales et locales du Parti, et invité-e à y militer. Il-elle choisit librement de participer ou non à un ou
1078. plusieurs des lieux et formes d'activités.
1079. **1.4. Une implantation de proximité dans la diversité des objets et des formes**
1080. Le développement d'une activité tous terrains suppose une implantation de proximité au plus près des
1081. milieux de vie et de travail où se tissent les solidarités concrètes : avec notamment des cellules dans les
1082. quartiers, les villages, les lieux de travail, et des sections ouvertes sur la société et faisant preuve d'initia-
1083. tives. C'est un besoin pour organiser l'activité communiste sur tout le territoire national.
1084. Cette proximité permet, à partir de centres d'intérêt et d'objectifs communs, une participation active à
1085. la réflexion, à l'action et à la prise de responsabilités partagée entre membres du PCF et non membres.
1086. Les communistes considèrent les lieux de travail comme des lieux où l'action politique est nécessaire à
1087. la démocratie et encouragent les salariés à s'y organiser.
1088. Toute activité de proximité prend la forme que décident librement celles et ceux qui en prennent l'initia-
1089. tive. Elle peut être accompagnée de la création de cellules, d'un comité, collectif, groupe de travail, ré-
1090. seau, collectif de coordination... destiné à favoriser sa réussite et à en assurer la maîtrise démocratique
1091. par ses participant-e-s. A côté de nécessaires formes d'activité permanente, d'autres peuvent s'instaurer
1092. pour la durée d'une initiative.
1093. Le développement de cette activité de proximité, notamment dans les cellules et sur les lieux de travail
1094. est de la responsabilité de toutes les instances.
1095. En coordination avec les instances du Parti, ces cellules, ces comité, collectif, groupe de travail, réseau,
1096. collectif de coordination... décident de leur mode de fonctionnement, de leur financement et de leurs
1097. initiatives. Ils nourrissent le travail d'élaboration et d'initiative des instances du Parti.
1098. **1.5. Le Parti et le Mouvement jeunes communistes de France**
1099. La participation pleine et autonome de la jeunesse aux processus transformateurs, la rencontre entre les
1100. jeunes et le Parti communiste français sont un enjeu fondamental. Le Mouvement jeunes communistes
1101. de France est un atout irremplaçable.
1102. Le Parti communiste français, ses instances, notamment le Conseil national et les conseils départemen-
1103. taux aident à promouvoir son développement et son activité dans le respect de ses décisions nationales
1104. et de sa prise d'initiatives. Le Mouvement jeunes communistes de France dispose d'une indépendance
1105. d'organisation. Il participe pleinement, en partenariat avec le Parti, de l'activité communiste.
1106. Cet espace politique, pensé, animé, construit par et pour les jeunes eux-mêmes est un outil contribuant
1107. à la mise en mouvement des jeunes pour transformer le monde.
1108. Des liens de complicité, d'écoute, d'échange à égalité, de construction politique commune fondent les
1109. rapports entre le MJCF, sa branche étudiante UEC et le Parti communiste français.
1110. **1.6. Les partenariats**
1111. La crise profonde du système de représentation politique nécessite la construction de pratiques poli-
1112. tiques nouvelles faisant appel à l'intervention directe des citoyens, à la co-élaboration, aux partenariats.
1113. Dans cette perspective, les communistes créent ou participent à la création, sous toutes les formes
1114. appropriées, de relations de partenariat avec toutes les organisations politiques, syndicales, associatives
1115. et les citoyens intéressés, dans le respect de l'identité, des objectifs spécifiques et de l'indépendance
1116. de chacun.
1117. Ces espaces participatifs contribuent à impulser une dynamique politique de transformation sociale.
1118. **1.6a. Convergences d'activités aux niveaux européen et international**
1119. Solidaires de toutes les forces qui se mobilisent sur la planète pour émanciper la mondialisation de
1120. l'hégémonie financière, pour un monde de justice, de co-développement et de paix, les communistes
1121. travaillent à la construction de convergences, d'espaces d'activités et de formes politiques inédites, à
1122. l'échelle de l'Europe comme au plan international.
1123. **1.6b. Le Parti de la gauche européenne** s'est créé en mai 2004 pour «... développer une alternative au
1124. capitalisme et aux groupes financiers hégémoniques qui tentent d'imposer à l'échelle planétaire leurs
1125. politiques néolibérales dans la vie quotidienne des peuples par de soi-disant élites politiques et écono-
1126. miques...» Le Parti communiste français y a adhéré en 2004. Comme l'indique l'article 1 de ses statuts,
1127. le PGE est une association flexible et décentralisée de partis et organisations politiques de gauche euro-
1128. péens, indépendants et souverains qui travaillent sur la base du consensus.
1129. Sur proposition du conseil national, les adhérent-e-s ont décidé d'y adhérer par un vote à bulletin secret.
1130. Le cas échéant, la décision de s'en retirer serait prise de la même façon.

1131. **2. Impulsion, coordination, soutien**

1132. **2.1. La responsabilité des instances du Parti**

1133. Les instances du Parti ont, à tous les niveaux, la responsabilité de promouvoir la capacité d'intervention politique de chaque communiste, notamment par la circulation de l'information. Il leur revient de communiquer l'ensemble des éléments préparatoires à la discussion et à la réflexion des adhérent-es de permettre leur consultation sur des questions politiques essentielles. A cette fin, elles impulsent, coordonnent, soutiennent, sur l'ensemble de leur territoire, l'activité des communistes et contribuent au développement et au renforcement de l'organisation du Parti. Elles prennent pour cela toutes les initiatives nécessaires, organisent les rencontres et les mises en relation susceptibles de dynamiser le développement de chaque type d'activité et y consacrent une part importante de leurs moyens financiers.

1141. Elles attachent une importance particulière à l'offre diversifiée de formation en direction de chacun-e, notamment des nouveaux adhérents, favorisant ainsi la participation et l'apport de toutes et tous au débat et à l'activité.

1144. Au niveau national, des collectifs de travail ont, chacun dans leur domaine, sous la responsabilité du Conseil national, la tâche de favoriser le développement national, européen et mondial de l'activité et de l'intervention communistes, de susciter la mise en réseaux des individus et des structures, d'en faciliter le fonctionnement et de les associer à leur travail.

1148. Chaque année, les instances du Parti débattent, dans le cadre de l'établissement de leur budget, des moyens matériels et financiers à mettre à la disposition des différentes formes d'activité de leur ressort. A cette occasion, les responsables des différentes activités concernées sont invités à participer au débat et à exprimer leurs objectifs et leurs besoins.

1152. Elles rendent compte régulièrement de leur activité.

1153. **2.2. Le niveau régional**

1154. L'activité communiste prend en compte la dimension croissante des enjeux régionaux. Un comité régional est élu, après chaque élection générale des conseils départementaux, par une conférence régionale constituée de délégué-e-s élu-e-s par ces conseils sur la base, décidée en commun, d'une représentation forfaitaire par fédération, complétée d'un nombre de délégué-e-s proportionnel au nombre d'adhérent-e-s de chaque fédération. Elle élit au sein du comité régional son ou sa secrétaire et un exécutif qui ont la responsabilité d'assurer l'impulsion et la coordination de l'activité communiste sur les questions régionales. Le comité régional assure dans chaque région, en liaison avec les conseils départementaux, les élus régionaux communistes l'organisation de toutes les coopérations nécessaires entre les fédérations concernées. Il a notamment pour responsabilité de travailler aux réponses communistes aux enjeux régionaux, à l'élaboration du programme électoral régional et de proposer aux fédérations les initiatives politiques concernant la région, ou des coopérations avec d'autres régions. Il peut consulter les personnalités ou les acteurs et actrices compétent-e-s sur les questions en débat.

1166. Les fédérations décident entre elles des modalités de financement de l'activité régionale.

1167. **CHAPITRE II – LES DROITS DES ADHERENTS ET DES ADHERENTES**

1168. **3. L'adhérent - l'adhérente**

1169. Toute personne qui en exprime la volonté peut être adhérent-e du Parti communiste français. L'édition d'une carte d'adhérent à son nom lui en donne la qualité et lui ouvre les droits des présents statuts, qui lui sont adressés avec la carte d'adhérent-e dans les 3 mois suivant l'édition de celle-ci. Chaque adhérent-e paye sa cotisation et agit dans le respect des autres et des statuts.

1173. Les droits attachés à la qualité d'adhérent-e sont :

- 1174. • Etre membre de droit de l'assemblée générale de sa section ;
- 1175. • Choisir les réseaux, collectifs auxquels il ou elle souhaite participer, avec lesquels réfléchir et agir ;
- 1176. • Participer, dans leur diversité, aux débats d'orientation de leur parti. Pour cela, il-elle doit être tenu-e au courant des dates, lieux et ordre du jour des assemblées générales et recevoir une véritable information des instances du Parti et l'accès à l'ensemble des documents disponibles. Il-elle peut faire connaître aux instances du Parti, ses analyses, opinions et propositions, individuelles et collectives. Il-Elle doit être informé-e des suites qui leur seront données.

1181. • Un droit à la formation correspondant à ses attentes et/ou à ses objectifs d'engagement militant.

1182. Les instances du Parti doivent créer les conditions du respect de ces droits et permettre leur exercice.

1183. Les adhérents-es du PCF vivant à l'étranger exercent leur souveraineté dans la section de leur choix, ou dans une section administré par le Conseil national.

1185. Sous la responsabilité du Conseil national, un réseau est mis en place pour animer leur activité.

1186. **4. La souveraineté**

1187. La souveraineté appartient aux adhérent-e-s. Ils et elles l'exercent et l'organisent, tant personnellement que collectivement, dans toutes leurs activités de communiste, dans leur section, ou éventuellement leur cellule, de leur lieu de résidence ou de travail, par leurs élus aux conseils départementaux et au Conseil national, ainsi que sous toutes les formes et dans tous les lieux décidés en commun. L'exercice du droit de vote est ouvert par le paiement de la cotisation. C'est l'ADF qui fait foi du paiement des cotisations.

1192. **4.1. Consultations et votes**

1193. Tous, toutes les adhérent-e-s sont invité-e-s à participer aux débats préparatoires à la décision et reçoivent les informations et les éléments matériels pour chaque consultation : dont les lieux, dates et horaires du scrutin et le bulletin de vote. Celui-ci est établi et validé par l'instance ou l'exécutif qui a décidé de cette consultation. Tout autre bulletin utilisé est considéré comme nul. Seul-e-s les adhé-

1197. rent-e-s depuis plus de trois mois avant la date du scrutin, à jour de leur cotisation, qui précèdent le scrutin, peuvent participer au vote. Une commission est mise en place par le ou les exécutifs des territoires concernés. Son rôle est de prendre toutes dispositions pour faciliter la participation du plus grand nombre d'adhérent-e-s, d'organiser les bureaux de vote, la consultation et d'assurer le bon déroulement des opérations de vote. Elle établit une liste des inscrits, et d'émargement, à partir des données de l'ADF avant l'ouverture du scrutin. Cette liste des inscrits est consultable par les électeurs-trices concerné-e-s, et par toute instance concernée : l'exécutif de section, le conseil départemental et/ou le Conseil national.
1204. Tout adhérent-e qui se met à jour de ses cotisations le jour du scrutin peut voter, c'est la commission qui valide son inscription sur la liste.
1206. Le vote est individuel - il est toujours secret pour l'élection à toutes fonctions ou responsabilités. Il l'est, pour tout vote, dans l'instance concernée, si un de ses membres le demande.
- 1207.
1208. Le vote par correspondance et par procuration (une par adhérent-e) est autorisé.
1209. A la fin des opérations de vote, il est procédé au dépouillement sur place, et un procès-verbal est établi et signé par les membres de la commission. Les résultats sont donnés à l'assistance et sont immédiatement communiqués aux instances ou commissions concernées, locales, départementales et nationales.
1211. Une copie du procès-verbal, de la liste d'émargement et les éventuelles pièces de vote litigieuses sont aussi transmis. Il revient à la commission de valider le vote.

1214. **4.2. Les décisions**

1215. A chaque niveau, seules les décisions prises à la majorité engagent le Parti. Les instances élues créent les conditions de leur mise en œuvre et de leur respect, que ce soit dans l'espace public, dans les relations avec les partenaires et autres organisations, qu'auprès des communistes.
- 1216.
- 1217.
1218. En cas de désaccord, tout-e adhérent-e garde le droit de à défendre et d'exprimer son point de vue.

1219. **5. Les structures locales et départementales**

1220. **5.1. La section** rassemble les adhérent-e-s d'une ou plusieurs communes, d'une même zone d'activité, d'une même entreprise. Sur un même territoire, une même zone d'activité, une même entreprise, il ne peut y avoir qu'une seule section dont la création est décidée par tous les adhérent-e-s concerné-e-s.
- 1221.
- 1222.
1223. Les adhérent-e-s de plusieurs communes peuvent se regrouper en une seule section, si cela est nécessaire à une vie politique riche, démocratique, efficace. Cependant, celles et ceux de chaque commune peuvent délibérer séparément quand les décisions à prendre ne concernent que leur commune.
- 1224.
- 1225.
1226. Dans les sections où le nombre important de communistes ou bien l'étendue trop grande du territoire fait obstacle à des réunions générales, les adhérent-e-s peuvent décider de se réunir en cellule ou sous des formes décentralisées.
- 1227.
- 1228.
1229. Les cellules rassemblent les adhérent-e-s d'un lieu de travail ou d'un territoire quand leur nombre permet le développement de leur activité à ce niveau de proximité.
- 1230.
1231. Lorsqu'une grande entreprise ou une zone d'activité rassemble, sur le territoire d'une ou plusieurs communes, un nombre important d'adhérent-e-s, ils peuvent se constituer en cellule ou en section. Si l'activité de l'entreprise ou de la zone concerne plusieurs départements, ils peuvent créer un collectif de coordination ou une section rattachée à une des fédérations, d'un commun accord entre les communistes et les fédérations.
- 1232.
- 1233.
- 1234.
- 1235.
1236. **5.2. La fédération** rassemble les adhérent-e-s d'un même département. Elles et ils exercent leur souveraineté par leurs délégué-e-s au congrès départemental, leurs élu-e-s au conseil départemental, et sous toutes les formes décidées par le conseil départemental.
- 1237.
- 1238.

1239. **6. L'Amicale des vétérans**

1240. Les plus anciens membres du Parti représentent une grande part de sa mémoire, constituée d'un exceptionnel patrimoine de combats historiques et d'expérience politique. L'Amicale des vétérans les rassemble et anime leurs débats. Elle fixe elle-même ses règles de vie et de fonctionnement sous la responsabilité des instances nationales du Parti.
- 1241.
- 1242.
- 1243.

1244. **7. Les instances du Parti**

1245. Toutes les instances élues du Parti sont constituées à parité hommes/femmes. Elles doivent être représentatives de la diversité du Parti, de la société. L'efficacité de ces instances repose sur la volonté de travailler ensemble dans la diversité des approches, des sensibilités. Dans toutes les instances du Parti, la rotation et la limitation du cumul des responsabilités sont organisées. En règle générale, l'exercice d'une même fonction exécutive est limité à neuf ans.
- 1246.
- 1247.
- 1248.
- 1249.
1250. **7.1. Les instances de souveraineté du Parti sont :**
1251. • L'assemblée générale de la section, qui dispose des pouvoirs d'initiative et de représentation à son niveau. Elle est composée de la totalité des adhérents de la section. Elle organise et développe l'exercice de la souveraineté de tous les adhérent-e-s de la section. Selon les réalités du terrain, l'exercice de cette souveraineté se fait en concertation étroite avec les cellules locales ou d'entreprise. Ce sont des lieux pertinents où les communistes se retrouvent pour analyser, proposer, décider et organiser l'activité. L'assemblée générale de la section élit son comité exécutif local avec son ou sa secrétaire.
- 1252.
- 1253.
- 1254.
- 1255.
- 1256.
1257. • Le conseil départemental, qui prend toutes décisions intéressant l'ensemble du département et, en relation avec les assemblées générales de section concernées, toutes celles intéressant une fraction du département.
- 1258.
- 1259.
1260. • Le Conseil national, représentatif de tous les communistes, qui est l'organe souverain du Parti entre deux congrès.
- 1261.
1262. **La composition du Conseil national élu par le congrès respecte le principe de parité. La question est posée d'associer aux travaux du conseil national les secrétaires départementaux avec voix délibérative. Le débat est ouvert pour savoir**
- 1263.

1264. **s'il est possible ou non de concilier ces deux principes.**

1265. **7.2.** Le Conseil national peut réunir une conférence nationale composée des membres du Conseil national, de délégations élues par les conseils départementaux, de délégations élues par les groupes communistes à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Parlement européen.

1268. **7.3.** Chaque instance décide elle-même de son fonctionnement, de ses ordres du jour, de l'organisation de son travail et de la périodicité de ses réunions qui sont au moins bimestrielles.

1270. Elle élit son trésorier ou sa trésorière.

1271. Chaque instance locale ou départementale assume la totale responsabilité de ses propres décisions de gestion, tant pour les engagements financiers qu'en matière de ressources humaines et de respect de la réglementation. Elle est, en toute situation, représentée par son-sa secrétaire local-e ou départemental-e.

1275. Chaque instance du Parti élit un exécutif. Elle contrôle son activité : l'assemblée générale de la section pour le comité exécutif local, le conseil départemental pour le comité exécutif départemental, le conseil national pour le comité exécutif national.

1278. Chaque instance peut former en son sein des commissions et des collectifs de travail chargés de préparer ses débats et décisions. Elle leur confie le soin de lui proposer toutes décisions sur des sujets particuliers.

1281. Sur la base des décisions du congrès, chacune des instances adopte les orientations essentielles pour le niveau relevant de sa responsabilité, notamment en discutant et en intégrant les travaux des commissions et collectifs de travail. Elle procède aux choix politiques, les décisions sont prises à la majorité et elles sont garantes du respect de ces décisions dans leur mise en œuvre.

1285. **7.4. Le Conseil national élit son ou sa président-e**

1286. Le ou la président-e du Conseil national coordonne la préparation et l'organisation de ses sessions. Il ou elle s'assure des conditions dans lesquelles sont associé-e-s à la préparation de ses travaux tous et toutes les communistes, ainsi que les groupes de travail, les commissions et les réseaux dont l'activité est liée à l'ordre du jour. Il ou elle a la responsabilité de l'organisation démocratique des débats. Il ou elle en organise le compte rendu.

1291. Il ou elle assure le lien entre les membres du Conseil national et le Comité exécutif national.

1292. **7.5.** Un comité exécutif départemental, un comité exécutif national sont élus par l'instance concernée sur proposition de la ou du secrétaire. Afin d'élaborer collectivement ces propositions, le ou la secrétaire s'entoure d'une commission représentative du conseil départemental ou national, élue par ces instances.

1296. **7.6.** Les comités exécutifs sont chargés de la mise en œuvre, à leur niveau, des orientations et des décisions prises à la majorité. Pour cela, ils prennent toutes les initiatives nécessaires. Ils impulsent et coordonnent l'activité des collectifs de travail mis en place et tirent richesse de la diversité de leurs membres. La mise en commun des apports les plus divers concourt à faire grandir l'ensemble de l'organisation politique, le Parti communiste français. Les comités exécutifs rendent compte des actions entreprises devant l'instance concernée : assemblée générale de la section, conseil départemental, conseil national.

1302. **7.7.** Le-la secrétaire local-e, le-la secrétaire départemental-e, le-la secrétaire national-e, est responsable de la mise en œuvre des décisions prises par l'instance concernée, respectivement l'assemblée générale de section, le conseil départemental, le conseil national. A ce titre, il ou elle anime et coordonne l'activité de l'exécutif local, départemental ou national. Chacune, chacun, à son niveau, représente le Parti et agit en son nom dans tous les domaines de la vie publique. Il ou elle doit être le garant des accords politiques signés par le Parti. Il ou elle fait connaître la réflexion et les initiatives du Parti et les décisions et orientations prises majoritairement par le Conseil national ou la majorité des adhérents, et impulse le développement de son activité et de sa vie démocratique. Il ou elle veille au respect des statuts.

1310. **CHAPITRE III – LE CONGRES**

1311. **8. La réunion de congrès**

1312. Les communistes procèdent en congrès aux choix d'orientation et à l'élection des comités exécutifs locaux, des instances départementales et nationales du Parti. Le congrès local qui est l'assemblée générale de tous les adhérents de la section, le congrès départemental et le congrès national sont constitutifs de la réunion de congrès.

1316. Le congrès est réuni tous les trois ans au moins, et lorsque le Conseil national, qui propose son ordre du jour, en décide. Il est obligatoirement convoqué si le tiers des conseils départementaux ou si 10 % des adhérents du Parti le demandent. Ces 10 % doivent être issus d'au moins un tiers des fédérations et représenter au moins 10 % des adhérents de chacune de ces fédérations. Un congrès départemental extraordinaire peut être réuni, en dehors de la préparation d'un congrès national, quand le conseil départemental en décide, ou si 10 % des adhérents de la fédération le demandent. Ces 10 % doivent être issus d'au moins un tiers des sections et représenter au moins 10 % des adhérents de chacune de ces sections.

1324. Pour l'adoption des orientations politiques comme pour l'élection des instances du Parti, l'organisation des débats et des votes poursuit le double objectif de rassembler la grande majorité des adhérent-e-s sur des choix élaborés en commun ; et de permettre à celles et ceux qui ne se retrouvent pas dans ces choix de soumettre au vote des propositions alternatives. Ainsi, nous faisons le choix de faire du pluralisme des idées, un droit et un principe de notre mode de fonctionnement. Ce droit ne peut se traduire par une organisation en tendances.

1330. 9. Les bureaux

1331. Au niveau local, sur proposition du comité exécutif local, aux niveaux départemental et national, sur proposition du conseil sortant, un bureau est élu à l'ouverture des travaux. Il se substitue au comité exécutif local sortant ou au conseil sortant et prend toutes dispositions pour organiser les débats et les votes afin que les adhérent-e-s ou leurs délégué-e-s soient toutes et tous ensemble maîtres de toutes les décisions.
1333. Pour l'aider dans son travail, il constitue en son sein une commission chargée d'animer le débat sur la base commune de discussion. Il constitue également une commission chargée des candidatures qui comprend une délégation du bureau et au moins un-e représentant-e de chaque section pour le congrès départemental ou de chaque fédération pour le congrès national.

1339. 10. L'élection des délégués

1340. Les congrès locaux, puis les congrès départementaux élisent leurs délégué-e-s au niveau supérieur selon une base fixée respectivement par le conseil départemental et le conseil national sortants. Tous, toutes les adhérent-e-s de la section, tous, toutes les délégué-e-s au congrès départemental peuvent être candidat-e-s s'ils sont à jour de leur cotisation. Les membres des conseils départementaux et les membres du conseil national qui ne sont pas délégués, participent respectivement, sans droit de vote, aux travaux des congrès départementaux et du congrès national.

1346. 11. Choix d'orientation

1347. 11.1. Adoption de la base commune de discussion

1348. Le Conseil national décide de l'ordre du jour et lance un appel à contributions. Tout-e adhérent-e, individuellement ou collectivement, toute assemblée générale de section et tout conseil départemental peut proposer une ou des contributions, portant sur tout ou partie de l'ordre du jour. Toutes sont mises à la disposition des communistes. Le Conseil national élabore un projet de base commune de discussion portant sur l'ordre du jour du congrès. Tous les efforts sont faits pour aboutir à un texte permettant de rassembler la grande majorité des adhérent-e-s sur des choix élaborés en commun. Un délai de cinq semaines maximum est ensuite donné pour faire connaître ce projet à tous les adhérent-e-s. A l'issue de cette période, trois cents adhérent-e-s peuvent proposer une base de discussion alternative. Ces adhérents doivent être issu-e-s d'au moins un quart des fédérations. Le nombre de signataires par fédération ne peut excéder 10 % de la totalité de la liste. Ils et elles y apportent leur soutien par une attestation signée et fournissent le justificatif de paiement de leur cotisation. Elle doit traiter de l'ordre du jour du congrès et respecter la cohérence de celui-ci. Sa dimension ne saurait excéder celle du projet adopté par le Conseil national.

1361. Tout texte est accompagné d'un résumé de ses orientations essentielles. Les résumés sont de taille identique.

1363. Une commission élue par le Conseil national organise la transparence des débats. Elle valide les textes proposés.

1365. Le ou les projets de base commune sont portés à la connaissance des adhérent-e-s. Une consultation par un vote est organisée pour choisir le texte qui deviendra la base commune de discussion des congrès locaux, départementaux et national. Le texte qui a obtenu le plus de suffrages devient la base commune de discussion de tous les communistes.

1369. 11.2. Le vote des orientations

1370. Tous, toutes les adhérent-e-s dans les congrès locaux, puis leurs délégué-e-s dans les congrès départementaux, débattent de la base commune, qu'elles et ils amendent librement en tout ou en partie. Le texte amendé est finalement soumis au vote. Puis il est transmis, accompagné des amendements non retenus, jusqu'au congrès national, qui en débat à son tour, l'amende et le vote.

1374. 12. Candidatures et élection aux instances du Parti

1375. 12.1. Chaque adhérent-e à jour de ses cotisations et adhérent-e depuis plus de 3 mois peut se porter candidat-e et/ou être présenté-e, avec son accord, par d'autres adhérent-e-s, par une assemblée générale de section, par un congrès départemental, à toutes les instances du Parti. Toute instance (dont les commissions issues de cette instance) peut proposer des candidatures dans le territoire qui la concerne.

1379. 12.2. Aux différents niveaux, une commission élue par l'assemblée générale de section, le conseil départemental ou le conseil national assure la transparence de l'information sur les candidatures. Cette commission doit comprendre au moins un représentant de chaque section pour le congrès départemental, ou de chaque fédération pour le congrès national. Elle reçoit toutes les candidatures. Quarante-huit heures avant l'ouverture du congrès elle met à la disposition des adhérent-e-s l'ensemble de son travail dont une proposition de liste, ainsi que les candidatures déposées. Dès l'ouverture du congrès, elle remet au bureau du congrès l'ensemble de son travail : une proposition de liste pour le comité exécutif local, le conseil départemental, le conseil national ainsi que toutes les candidatures déposées.

1387. 12.3. Le congrès local pour les candidatures au conseil départemental, le congrès départemental pour les candidatures au conseil national se prononcent après débat et avis de la commission des candidatures par un vote à bulletin secret sur chaque candidat-e déclaré-e sur le territoire concerné.

1390. Les résultats de ce vote sont transmis aux commissions assurant la transparence de l'information aux différents niveaux avec la liste de toutes les candidatures non retenues.

1392. 12.4. Election des instances (comité exécutif local, conseil départemental et conseil national) :

1393. • A l'initiative du bureau le débat s'organise avec toutes et tous les membres des congrès. Toutes les candidatures enregistrées et validées sont soumises au débat. Sur la base de la discussion, le bureau propose une liste de candidat-e-s respectant la parité femmes-hommes, avec l'objectif de permettre un travail efficace de direction (voir chapitre 1, article 2). La composition de cette liste doit assurer la juste représentation des différentes opinions exprimées dans les débats, afin que la très grande majorité des

1398. membres des congrès puisse en faire leur choix commun. Pour l'élection du comité exécutif local, du conseil départemental et du conseil national, cette liste comprend la proposition d'un ou d'une secrétaire.
- 1399.
1400. • Tous les efforts ayant été faits pour permettre l'adoption d'une liste commune, les membres des congrès qui ne se retrouveraient cependant pas dans cette proposition de choix commun peuvent proposer des listes alternatives et motiver ce choix aux congressistes. Ils, elles désignent le, la représentant-e de la liste parmi les candidat-e-s. Il, elle engagera l'ensemble de la liste à toutes les étapes.
- 1401.
- 1402.
- 1403.
1404. Les listes alternatives doivent être déposées auprès du bureau du congrès avant le début de la première réunion de la commission des candidatures.
- 1405.
1406. Ces listes alternatives doivent respecter et répondre aux mêmes critères que la liste commune :
1407. • La parité femmes-hommes.
1408. • Etre représentatives des territoires (au moins un quart des départements pour le conseil national et de plusieurs localités pour les conseils départementaux).
- 1409.
1410. • Elles ne doivent pas excéder le nombre de candidat-e-s présent-e-s sur la liste commune.
1411. • Pour l'élection du conseil national, elles doivent être présentées par 10 % au moins des membres des congrès issus d'au moins un quart des départements.
- 1412.
1413. Pour l'élection du conseil départemental, elles doivent être présentées par 20 % des membres du congrès issus d'un quart des sections.
- 1414.
1415. Les candidat-e-s ne peuvent être présent-e-s sur plusieurs listes, ni être présent-e-s sur une liste et en soutenir une autre.
- 1416.
1417. Ces listes comportent la proposition d'une ou d'un secrétaire.
1418. • Au vu des listes en présence, le bureau propose une liste définitive. Les listes ayant fusionné - en totalité ou en partie avec une autre - disparaissent. Si la fusion n'est pas réalisée, les listes alternatives déposées initialement ont la possibilité de se maintenir et sont soumises au vote. Le choix des listes est notifié par leur représentant-e désigné-e.
- 1419.
- 1420.
- 1421.
1422. • Le vote a lieu à bulletin secret sans ajout ni suppression. Les candidat-e-s de la liste qui a obtenu le plus de voix sont élu-e-s. S'y ajoutent, en proportion du nombre de candidat-e-s présenté-e-s et du nombre de voix obtenues, les candidat-e-s des autres listes, dans l'ordre de présentation. Le ou la secrétaire est celui ou celle dont la liste a obtenu le plus de voix.
- 1423.
- 1424.
- 1425.

1426. **CHAPITRE IV – LES RESSOURCES FINANCIERES ET LEUR GESTION**

1427. **13.** Le financement de l'activité des communistes Les ressources financières du Parti proviennent des cotisations des adhérent-e-s, des souscriptions, des versements des élu-e-s communistes, des initiatives financières prises par les organisations du Parti et de l'aide publique.
- 1428.
- 1429.
1430. Elles sont perçues, ainsi que les dons, par les associations départementales et nationale de financement ; les versements d'indemnités des élus nationaux et européens par l'Association nationale, les autres par les Associations départementales.
- 1431.
- 1432.
1433. Les assemblées générales et les instances départementales et nationales utilisent leurs moyens financiers pour promouvoir au maximum l'activité de proximité des adhérentes et des adhérents, pour développer leur information et favoriser l'exercice de leur souveraineté.
- 1434.
- 1435.
1436. Chaque année, et quand cela s'avère nécessaire, les communistes discutent et décident des moyens qu'ils et elles se donnent, de leur utilisation. Ils et elles établissent leur budget annuel et sont responsables de sa réalisation.
- 1437.
- 1438.

1439. **14. Le rôle du-de la trésorier-e**

1440. Les trésorier-e-s avec les collectifs de direction locale, départementale et nationale animent l'activité financière des communistes dans un souci d'autofinancement de chaque activité. Ils veillent à la mutualisation des moyens et des pratiques à tous les niveaux pour une plus grande efficacité politique et financière. Il en va de même pour le financement de l'activité des élus et de leurs groupes par le Parti et le financement indispensable du Parti par les élus.
- 1441.
- 1442.
- 1443.
- 1444.
1445. A chaque congrès, le-la trésorier-e de chaque instance rend compte de la gestion et des réalisations budgétaires de la direction sortante concernée.
- 1446.

1447. **15. La cotisation**

1448. **15.-1. Cotisation de l'adhérent-e**

1449. Par la collecte de la cotisation, les instances du Parti ont, à tous les niveaux, la responsabilité de renforcer les liens politiques avec l'adhérent-e. Ce lien structure et conditionne, pour l'essentiel, les autres ressources financières du PCLe paiement de la cotisation est individuel. Elle est collectée sous les formes diverses convenues entre le trésorier de la section et l'adhérent-e, en lien avec la cellule selon les réalités du terrain. Elle est versée à l'Association départementale de financement du Parti communiste français et donne droit à un reçu fiscal annuel conformément à la législation sur le financement des formations et partis politiques. Elle est la base concrète de l'exercice du droit de vote de chaque communiste.
- 1450.
- 1451.
- 1452.
- 1453.
- 1454.
- 1455.
1456. Le barème de cotisation est fixé à 1 % du revenu, en tenant compte de la diversité des situations, avec une base forfaitaire annuelle de 12 euros jusqu'à 10 euros mensuels, pour les personnes sans revenu, aux ressources limitées ou aux charges familiales plus lourdes.
- 1457.
- 1458.
1459. Le produit de la cotisation des adhérent-es est réparti par tiers entre la section, la fédération et le conseil national. En fonction des priorités arrêtées en commun, le budget de chaque instance doit comporter les aides financières aux organisations du Parti dépendant du territoire local, départemental ou national en priorisant les besoins de proximité.
- 1460.
- 1461.
- 1462.

1463. 15.2. Cotisations des élu-e-s

1464. Les élu-e-s membres du PCF ne tirent pas de revenus supplémentaires de leur mandat. Indépendamment de leur cotisation d'adhérent-e, elles et ils prennent l'engagement de reverser leurs indemnités au parti ; à l'Association nationale de financement pour les parlementaires, aux Associations départementales de financement pour les élus territoriaux ou locaux. Par cette cotisation d'élu-e, les élu-e-s communistes participent ainsi à la mutualisation des moyens sur le territoire concerné. Le Parti contribue à leur assurer les moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat après débat avec les intéressé-e-s. Si elles ou ils doivent réduire ou suspendre leur activité professionnelle, elles et ils conservent une indemnité compensatrice, établie en toute clarté avec les instances concernées.
1472. Le reversement d'indemnité donne droit, au titre de cotisation d'élu-e, à un reçu fiscal annuel conformément à la législation sur le financement des formations et partis politiques.

1474. 16. Souscription

1475. La souscription est permanente. Sa répartition varie en fonction de sa nature et de son objet. Elle est débattue et décidée collectivement.

1477. 17. Comité d'animation de la bataille financière

1478. Pour chaque fédération départementale, le conseil départemental constitue un comité d'animation de la bataille financière, constitué du-de la trésorier-e, de membres du conseil et au moins un-e représentant-e par section. Il veille à - et vérifie - la redistribution équitable des parts de cotisations des adhérent-e-s revenant aux différentes instances.
1482. En lien avec le-la trésorier-e, il fait l'état des ressources et prend - sous la responsabilité du conseil départemental - les dispositions d'organisation et d'impulsion de la bataille financière.
1484. Au plan national, le rôle du comité d'animation de la bataille financière est de la responsabilité du comité exécutif national.

1486. 18. Contrôle des comptes du PCF

1487. Depuis la loi de 1988 sur le financement des partis politiques permettant la perception de l'aide publique, notre formation doit obligatoirement tenir une comptabilité, arrêter ses comptes, les faire certifier par deux commissaires aux comptes (chargés de vérifier leur régularité et l'absence de financement par des personnes morales) et les déposer à la Commission nationale des comptes de campagnes et des formations politiques au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré.
1492. En pratique pour notre parti - en dehors des apports des Associations de financement et de mandataires financiers - seuls le Conseil national et les fédérations appartenant au périmètre de certifications des comptes sont habilités à financer les fédérations départementales, le Conseil national et les comptes de campagnes électorales. Toute autre entité ou personne morale (section, cellule, association etc.) est exclue de ce dispositif.

1497. CHAPITRE V - LES ELU-E-S COMMUNISTES

1498. 19. Les candidatures

1499. La décision de présenter au nom du Parti ou de soutenir des candidat-e-s aux différentes élections est prise par les adhérent-e-s.
1501. 19.1. Les propositions de candidatures, après appel à candidature, peuvent émaner des assemblées générales et des instances départementales et nationales comme être présentées dans le Parti à titre individuel. Tous, toutes les adhérent-e-s habitant sur le territoire concerné par l'élection sont informé-e-s de toutes les candidatures.
1505. 19.2. Les communistes élaborent les propositions de candidatures dans l'instance correspondant à la circonscription électorale concernée en liaison avec les instances qu'elle regroupe. Les candidatures sont ensuite validées comme suit :
1508. Pour les élections municipales, les structures intercommunales et les conseils d'arrondissements et de secteurs : l'assemblée générale des communistes résidant ou étant organisés dans la commune ou dans les communes concernées.
1511. Pour les élections municipales dans les villes de plus de 20 000 habitants : les sections, les fédérations
1512. en lien avec le Conseil national.
1513. Pour les élections cantonales et le Conseil de Paris : le conseil départemental.
1514. Pour l'élection régionale : la conférence régionale.
1515. Pour les élections législatives et sénatoriales : le Conseil national à partir des propositions des conseils départementaux.
1516. Pour les élections européennes : le Conseil national.
1517. Pour l'élection présidentielle : la conférence nationale.
1519. Au-delà de la stricte application de la loi, les communistes respectent la parité femmes-hommes pour tous les scrutins. Ils, elles s'attachent au respect de cette parité dans tous les exécutifs. Ils et elles travaillent à créer les conditions du renouvellement et de la parité des candidatures afin de favoriser la rotation et éviter le cumul des mandats.
1523. 19.3. Le bulletin de vote présentant la ou les propositions de candidatures est adopté par les adhérent-e-s, leurs représentants-e-s ou leurs délégué-e-s. Pour les élections législatives et sénatoriales, les bulletins de vote font l'objet d'une validation par le Conseil national afin que soient respectées les orientations nationales politiques du Parti, et pour les législatives, la parité à l'échelle de toute la France. Tous

1527. les efforts sont faits pour aboutir à un projet de candidatures où se retrouve la très grande majorité des
1528. adhérent-e-s, de leurs représentants-es ou de leurs délégué-e-s. Malgré cela, si d'autres candidatures
1529. sont maintenues, elles sont également soumises au vote. Celles qui reçoivent le plus de voix figurent
1530. alors sur le bulletin de vote comme le choix de l'instance (assemblée des adhérents, conseil départe-
1531. mental, conférence régionale, conseil national, conférence nationale, congrès).

1532. **19.4.** Le vote des adhérents-e-s : les adhérent-e-s de la circonscription électorale concernée se prononcent
1533. alors individuellement, à bulletin secret, sur la ou les candidatures proposées. La ou les candidatures sont
1534. définitivement adoptées si elles recueillent une majorité des suffrages exprimés.

1535. Au bout de ce processus, seules les candidatures ainsi désignées sont celles qui peuvent se prévaloir de
1536. l'investiture du Parti, utiliser le logo ou la signature du PCF. En cas de maintien d'un-e autre candidat-e,
1537. les instances du Parti concernées peuvent suspendre les droits de cet adhérent, de cette adhérente.

1538. **20. Les élu-e-s**

1539. Proposé-e-s par leur parti, les élu-e-s communistes détiennent leur mandat du suffrage universel. Deven-
1540. nu-e-s élu-e-s de tous, elles et ils développent leur activité en favorisant l'intervention et la participation
1541. active des citoyen-ne-s à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs choix.

1542. Dans chacune des assemblées, les élu-e-s communistes décident, seul-e-s ou avec des partenaires, de
1543. constituer un groupe qui élit son ou sa responsable de groupe ou son collectif d'animation.

1544. A chaque niveau électif, elles et ils veillent à mener un travail collectif et impulsent la démocratie
1545. participative avec la population.

1546. Les élu-e-s communistes se regroupent, avec d'autres élu-e-s qui le souhaitent, dans l'Association nationale
1547. des élu-e-s communistes et républicains (ANECR). Association autonome, elle permet l'accueil des
1548. élu-e-s dans leur diversité d'opinions, dans le cadre de leur travail spécifique au service de la population,
1549. à qui ils et elles rendent compte de leur mandat. Lieu de recherche et d'échange d'expériences, tout
1550. autant que moyen d'action et de rassemblement, elle favorise les coopérations avec d'autres associa-
1551. tions, et institutions.

1552. La coopération et l'échange entre les élu-e-s communistes et les différentes instances du Parti à tous
1553. les niveaux - dans le respect du rôle de chacun-e - contribuent à enrichir la réflexion, les propositions et
1554. l'efficacité des uns et des autres.

1555. **CHAPITRE VI – LES RESPONSABLES ET LES COLLABORATEURS-TRICES**

1556. **21. Rémunérations**

1557. **21.1. Des responsables communistes**

1558. Les femmes et les hommes élu-e-s par les communistes aux différentes responsabilités dans le Parti
1559. peuvent être amené-e-s, pour les exercer, à aménager ou quitter leur emploi. Pour cette activité mili-
1560. tante, elles ou ils reçoivent alors une rémunération décidée en toute clarté par les instances concernées.

1561. **21.2. Des collaboratrices, collaborateurs salarié-e-s**

1562. Dans le cadre de leurs moyens financiers, les instances du Parti peuvent s'assurer, pour répondre aux
1563. besoins de leurs activités, de collaborations professionnelles diverses, rémunérées selon la qualification
1564. requise. En prenant la décision de créer de tels postes de travail, elles assument toutes leurs responsa-
1565. bilités et leurs obligations sociales d'employeur, tout particulièrement en matière de formation. Le contrat
1566. de ces collaboratrices, collaborateurs de travail fixe clairement les finalités et les conditions de leurs
1567. activités salariées sous la responsabilité de leur employeur dans le respect du droit du travail.

1568. **22. Promotion des responsables et des collaboratrices, collaborateurs communistes**

1569. La mise en œuvre effective des principes de non cumul et de rotation des responsabilités implique de
1570. mener au niveau nécessaire la bataille pour un statut public de la ou du responsable politique.

1571. Les instances du Parti qui confient à des militant-e-s des responsabilités exigeant une disponibilité com-
1572. plète ou partielle permettent ainsi la promotion politique de femmes et d'hommes issu-e-s du monde du
1573. travail. Dans la diversité de leurs fonctions successives, elles ou ils acquièrent des compétences qu'il
1574. faut mieux faire reconnaître. Les instances du Parti s'engagent à favoriser les formations nécessaires
1575. pour assurer en permanence la possibilité de retour à l'activité professionnelle des militant-e-s concer-
1576. né-e-s.

1577. **CHAPITRE VII – LES DIFFERENDS ET LES CONFLITS**

1578. **23. Leur règlement**

1579. Le fonctionnement démocratique du PCF doit être le garant de la résolution des différends qui peuvent
1580. surgir. La commission nationale de médiation et de règlement des conflits peut contribuer à la re-
1581. cherche de solutions en formulant en amont des propositions visant à aplanir les différends. En toutes
1582. circonstances, la primauté doit être donnée au débat politique, dans le respect de la souveraineté des
1583. adhérent-e-s, et de leur diversité.

1584. Si un-e adhérent-e est confronté-e à une décision qu'elle ou il considère comme injustifiée à son égard,
1585. il ou elle peut saisir les instances dont elle ou il dépend (local, départemental, national), qui se doivent
1586. de rechercher avec les personnes et les instances une issue positive au différend ou conflit.

1587. Si une solution ne peut être trouvée dans le cadre de ces instances, il peut être fait appel à la commis-
1588. sion nationale de médiation et de règlement des conflits.

1589. **24. La commission nationale de médiation et de règlement des conflits**

1590. Le congrès élit la commission nationale de médiation et de règlement des conflits, ainsi que sa ou son président-e. La commission tient du congrès et de lui seul sa légitimité.

1592. La commission ne s'implique pas dans le débat d'options politiques mais se prononce sur la conformité des décisions prises au regard de la lettre et de l'esprit des statuts. La commission travaille sur la base d'examen des documents fournis par les parties en présence, en animant un processus d'échanges, de rencontres, de discussions avec tous. Elle avance des propositions susceptibles de rapprocher les points de vue.

1597. La commission fait connaître ses conclusions qui s'appliquent alors et doivent être respectées par tous. 1598. Le non-respect des conclusions de la commission peuvent entraîner la suspension de droits.

1599. **25. L'exclusion et la suspension de droits**

1600. Les motifs d'exclusion du Parti communiste français sont la mise en cause délibérée des valeurs fondamentales d'intégrité et de dignité humaine, la corruption, ainsi que l'appartenance à un autre parti politique.

1603. Cette mesure exceptionnelle d'exclusion est proposée par l'instance à laquelle appartient l'adhérent-e ou par toute autre instance concernée.

1605. Celle-ci doit saisir la commission nationale des conflits qui infirme ou confirme la proposition d'exclusion.

1606. Le non-respect de décisions prises démocratiquement par les communistes peuvent entraîner la suspension de droits. Cette mesure, tout aussi exceptionnelle, est prise selon la même procédure de validation.

1609. **CHAPITRE VIII - L'HUMANITE**

1610. Journal communiste, l'Humanité a un rôle original dans la presse française en ce qu'il porte de rébellion à l'ordre établi, d'anticipation sur l'avenir, de participation à la construction d'une voix nouvelle pour l'émancipation humaine, d'une visée communiste de transformation sociale.

1613. Si les communistes se considèrent comme garants de l'existence de l'Humanité, celui-ci appartient à toutes celles et à tous ceux qui veulent participer à l'avenir d'un quotidien communiste utile à la transformation sociale. L'existence du journal de Jaurès est un atout à développer dans ce sens. Les adhérentes et les adhérents du Parti communiste français trouvent dans sa lecture de quoi nourrir leur réflexion, leur activité politique, alimenter leur esprit critique et considèrent l'élargissement de son rayonnement comme un atout. Ils sont soucieux d'augmenter le nombre de ses lectrices et de ses lecteurs par une diffusion militante en lien avec leur activité dans la société.

1620. Le Conseil de surveillance représente l'ensemble des forces engagées dans la défense et la participation au journal. Il définit ses grandes orientations, et en vérifie la bonne application. Il nomme les membres du directoire de l'Humanité et son président comme directeur. Ceux-ci agissent en pleine responsabilité et créativité.

1624. **CHAPITRE IX - MODIFICATION DES STATUTS**

1625. Seul le congrès national peut modifier les présents statuts.

1626. Un règlement intérieur peut être adopté si le Conseil national en décide. Une commission nationale est alors chargée de le rédiger ; elle est composée de membres du CN et d'un-e représentant-e par fédération. Celui-ci est adopté et devient effectif après le vote du Conseil national.

